

LA CLEF
DU CABINET
DES PRINCES
DE L'EUROPE,

Ou Recueil Historique & Politique sur
les matieres du tems.

Contenant aussi quelques Nouvelles de Litterature & autres Remarques curieuses.

Janvier 1718.

TOME XXVIII.



A LUXEMBOURG;

Chez ANDRÉ CHEVALIER, Imprimeur
& Marchand Libraire.

M. D. CC. XVIII.

*Avec Privilege de Sa Sacree Majesté Imperiale & Catholique, & Approbation
du Commissaire Examineur.*

AVIS AU PUBLIC.

ON aura soin de faire paroître ce Journal regulierement au commencement de chaque mois; les Sçavans & les curieux sont invites de vouloir bien communiquer leurs ouvrages, tant de Litterature que de Politique, & autres pièces qui pourront interesser & être agréables au Public; on n'aura qu'à adresser les Paquets (franc de port) au Sieur André Chevalier, Imprimeur & Marchand Libraire à Luxembourg, chez qui ce Journal s'est toujours imprimé, & où ils s'imprime encore actuellement; on trouve chez lui le fond de cet Ouvrage, qui a commencé en Juillet 1704. avec le Supplément en 2. Volumes, qui remonte jusques à la Paix de Riswick; ceux qui voudront en faire des corps complets & avoir des mois separez, peuvent s'adresser à lui, comme à la source.

L'on trouve aussi chés ledit Chevalier un grand assortiment de Livres, de tous Pais: de même que les Memoires des Sciences & des Arts de Trevoux, tant corps complets que mois separez, & differents Journaux Litteraires, Historiques & Politiques.

LA CLEF DU CABINET³
DES

PRINCES DE L'EUROPE,

Ou Recueil Historique & Politique sur
les matieres du tems,

Janvier 1718.

ARTICLE I.

*Qui contient la Recapitulation de ce qui s'est
passé en Europe de plus considerable pendant
l'année 1717.*

I. **L** *Politique est bi n moins l'art de
gouverner les hommes, que de les
tromper. Déouis que cette sub-
tile-mais détestable science a été
mise en pratique, les hommes
à la verité ont parus en quelque façon chan-
gés, & s'être défaits d'une partie de leur
ferocité, la nature même a semblé prendre
une autre face; mais dès lors chacun se trou-
vant obligé de renfermer & cacher ce qu'il
avoit de défectueux, n'en est devenu que plus
méchant & plus dangereux: la dissimulation
a pris la place de la franchise, la haine s'est
couverte sous les aparances d'une sincere ami-
tié, les Traités & les Alliances n'ont servis
qu'à faire éclater des perfidies mieux étudiées,
la Religion toute sacrée qu'elle est, n'a plus
été qu'un prétexte pour venir mieux à ses
fins, & en imposer plus aisément, & les*

*Ce que c'est
que la politique
que ces
effets.*

A 2 regies

4 *La Clef du Cabinet*

regles les plus saintes ont été violées.

Pour donner cours à cet art pernicieux, & tromper ceux à qui il resteroit quelque pudeur, il a fallu travestir les vices & les déguiser, & comme si on avoit voulu insulter à la vertu, après l'avoir entièrement bannie & chassée, on n'en a retenu que le nom pour cacher ce qu'il y a de plus odieux & de plus mauvais, ainsi l'ambition s'est apellée gloire, l'orgueil, grandeur d'ame, la dureté a passé pour une noble fierté, la mauvaise foi, s'est apellée esprit & précaution, le vol & les exactions, adresse & souvent nécessité, le luxe & l'intemperance, commodité, le mensonge, finesse, l'hipocrisie, dévotion, l'ingratitude l'envie & la jalousie, justice & équité.

A la faveur de ces noms si respectables tous ces excès se sont multipliés & entretenus dans le monde, & le poison de cet art funeste s'est glissé chez le peuple, après avoir infecté la Cour des Princes; ces mêmes peuples ont été si enchantés par ces belles aparances, & s'en sont tellement laissés séduire, que quoique les guerres, les incendies, les meurtres, la servitude, la pauvreté, la désolation des Provinces, & les Trônes ébranlés soient les suites de cette dangereuse science, il leur a souvent plu d'honorer du nom de Heros & de Grand, les Auteurs de tous ces défordres, & d'admirer ce qu'ils devoient detester.

Telle a été depuis longtems la disposition des cœurs & des esprits, & telle sont les maximes par lesquelles le monde est gouverné; ce pernicieux usage a tellement prévalu, & s'est introduit avec tant de rapidité, qu'il n'y a presque plus de sûreté de penser & d'agir autrement,

des Princes &c. Janvier 1718. 3

autrement, sans s'exposer au danger d'être souvent surpris, & même de se perdre.

II. Dans les événemens de l'année 1717. on aura pû remarquer, que s'il est resté quelque bonne foi dans le monde, par quels detours elle a été surprise; jusques à quels excès la jalousie a porté des Princes, & les ressorts qu'ils ont fait mouvoir pour tâcher d'arrêter les conquêtes d'un Monarque qui ne travailloit que pour l'honneur de la Religion; les brigues & les intrigues qu'ils ont formées; le peu de cas qu'ils ont fait des Traités qui n'avoient pour but que d'affermir la Paix de l'Europe, & dont ils troublent de gayeré de cœur le repos, par une avidité insatiable de s'agrandir. D'un autre côté on a vû des Ministres durs & impitoyables commettre des injustices criantes sous le specieux prétexte de retablie la tranquillité & la sûreté publique, en imposer grossièrement par une tendresse feinte & même insultante, & abuser de la facilité de ceux qui leur sont soumis pour les reduire à une honteuse servitude: des particuliers, entetés d'une présomprueuse vanité, vouloir s'élever à ceux qui sont destinés pour les commander. La Religion en danger par la prevention & l'opiniâteté de ceux à qui le dépôt en est confié, en fin le mensonge & l'hipocrisie triompher de la verité & de la vertu. Ailleurs ce n'a été que trouble & agitation; tristes effets de l'envie & de la discorde qui regnent parmi une nation acharnée à sa destruction; lassée & fatiguée de son propre bonheur, elle entretient la division dans son sein, toujours prête à se déchirer, malgré les precautions qu'on a prises pour la réunir, & la douceur du Gouvernement

vernement auquel elle est assujétie.

*Juste éloge
de la maison
d'Autriche.*

III. Quoi que l'idée que l'on vient de donner de la Politique & du progrès qu'elle a fait, paroisse générale, il y a encore des endroits où elle n'a pû pénétrer, & des cœurs qu'elle n'a point corrompus; l'Auguste Maison d'Autriche, attentive à la vérité à en détourner les mauvais effets, & à repousser les coups qu'on pourroit lui porter, paroît jusques-ici en avoir méprisé les règles & les pernicieuses maximes: ce n'est que par la voye de l'honneur & par la bonne foi qu'elle est parvenue & montée au fait de la grandeur où on la voit aujourd'hui, & ne devant son élévation qu'à la vertu, elle subsiste toujours incorruptible & inébranlable au milieu des catastrophes qui changent la face des États qui l'environnent. La douceur & la tendre bonté qu'elle a pour ses sujets, la manière généreuse avec laquelle elle, a sçû sacrifier ses propres intérêts pour rendre la Paix à l'Europe, une sanglante guerre entreprise pour empêcher les Alliés d'être opprimés, pour la défense des Autels, & les heureux succès qui ont accompagné ses armes pendant le cours des Campagnes dernières, sont des preuves sensibles que ceci est bien moins un éloge flatteur qu'une vérité. Quelle suite de bonheur & de prospérités dans cette grande & illustre Maison? qui peut y avoir contribué? si ce n'est la droiture, l'équité, la bonté, & l'attention qu'elle a toujours eu à procurer du bien à tout le monde; vertus toutes opposées à la Politique, & qui ont toutes éclaté chez les Augustes Princes, qui ont régné jusqu'à présent, plus encore chez le Grand Monarque qui tient actuellement

ment les Reines de l'Empire, auprès duquel ces mêmes vertus semblent s'être réfugiées comme dans un azile impenetrable au vice.

Après avoir parlé en gros de la situation présente des affaires de l'Europe, je vais faire une recapitulation plus détaillée des principaux événemens de l'année derriere 1717. pour en rapeller l'idée aux Lecteurs. Commençons par le Portugal.

IV. Ce Royaume jouissant d'une heureuse Portugal. paix, S. M. Portugaise s'est uniquement appliquée à en faire ressentir les fruits à ses Sujets; ce Prince connoissant combien la présence du Souverain est agréable au peuple, & quels avantages il en peut retirer, visita au commencement de l'année 1717. toutes les Provinces de son Royaume. fit prendre un état des Fortifications, Magasins, & Arsenaux, donna les ordres necessaires pour leur perfection, & apporta tous ses soins à reformer les abus qui s'étoient pû glisser dans le Gouvernement, tant pour ce qui regarde la justice que la police. Après que ce Monarque eut donné à ses Sujets de preuves si sensibles de sa bonté, il voulut encore leur en laisser de sa magnificence, par l'établissement qu'il fit d'une Academie de beaux esprits dans la Capitale de son Royaume, & par l'érection d'un nouveau & second Archevêché, avec titre de Patriarchat; on peut voir dans les deux derniers Tomes de cet Ouvrage ce qu'il en a coûté à ce Prince pour obtenir cette grace du St. Siege, & à quel prix le Pape a accordé une faveur si singuliere à celui qui a été pourvû de ce nouveau Benefice.

S. M. n'a pas été tellement occupée au de-
dans

dans de son Royaume qu'elle n'ait aussi pensé à ses propres interêts, & à satisfaire à ses engagemens au dehors; l'Escadre de Vaisseaux qu'elle s'étoit obligée de fournir contre les Turcs, a été envoyée au Levant plus nombreuse & plus forte que celle de l'année précédente; & les Espagnols qui avoient fait jusques ici quelque difficulté de rétablir les Colonies Portugaises en Amerique, ruinées pendant la dernière guerre, se sont vûs dans l'obligation de restituer & d'évacuer le Fort du *St. Sacrement*, dont ils s'étoient emparez, par les menaces que leur a faites ce Monarque de se faire faire raison par la voye des armes s'ils ne lui donnoient satisfaction de bonne grace: l'Espagne qui meditoit de nouveaux projets, n'a pas jugé à propos de se broüiller avec un voisin qui l'auroit pû traverser dans l'exécution de ses desseins; ainsi elle s'est fait un merite de rendre ce qui ne lui appartenoit pas, & ce qu'elle ne pouvoit retenir. Cette année s'est terminée par la naissance d'un Prince, pour laquelle on a fait des rejoüissances extraordinaires en Portugal.

V. L'Espagne paroïssoit tellement occupée du soin de rétablir son Commerce, & les différentes parties de son Gouvernement qui avoient été alterées pendant le cours de la dernière guerre, que l'on ne se désioit nullement qu'elle pensât à s'agrandir, ni que la quantité de Vaisseaux qu'elle équipoit sous prétexte du secours qu'elle devoit fournir aux Vénitiens, ou de chasser les Corsaires qui infectoient ses Côtes, dût servir à rallumer une guerre dans l'Europe, qui n'avoit été ci-devant entreprise que pour lui procurer à elle
même.

même une paix solide. Tout contribuoit à éloigner les soupçons qu'on auroit pû former à ce sujet; l'impuissance où l'on croyoit cette Monarchie de faire aucun projet de conséquence, la triste situation où se trouvent la plûpart des Princes de l'Europe, peu en état de se liguier, la Chrétienté attaquée par son ennemi le plus redoutable, les engagements solennels dans lesquels l'Espagne étoit entrée avec le Pape, & les promesses qu'elle avoit faite de tourner toutes ses forces contre les Infidèles, faisoient qu'on se reposoit tranquillement sur la boune foi des Trairez, & sur de si solides apparences. Mais ces mêmes engagements & ces mêmes promesses n'ont été qu'un moyen dont elle s'est servie pour surprendre avec plus d'artifice ceux qui ne se défioient point d'elle, & ces forces qui ne devoient être destinées que pour le secours de la Religion, ont été employées contre celui qui en est le Protecteur, & qui en soutient l'honneur avec tant de gloire & de zele.

Les six premiers mois de l'année 1717. les Espagnols profitant de ces dispositions si favorables aux desseins qu'ils meditoient, travaillerent à dresser un armement considerable sans que personne en prît nul ombrage, & mirent leur Flotte en état d'agir, sans que qui que ce soit, pût penetrer à quoi elle étoit destinée; elle se tint longtems dans les Ports dans l'inaction, & dans l'attente d'une occasion favorable de se declarer, & le Pape qui avoit fait tous ses efforts pour engager cette Puissance à prêter du secours aux Vénitiens, ne put obtenir, malgré ses instances réitérées, qu'elle se mit en mouvement pour
se

se rendre dans le Levant. Les Espagnols qui ne cherchoient qu'une occasion pour pouvoir s'en dispenser, & qui la destinoient à autre chose, prirent celle d'une promotion de Cardinaux que fit le St. Pere, dans laquelle l'Abbé Alberoni n'avoit pas été compris malgré leurs pressantes recommandations, pour refuser absolument d'envoyer leur Flotte contre les Turcs; S. S. parut à l'armée de cette resolution & (comme elle semble l'insinuer elle-même dans une lettre écrite à ce sujet) pour ne pas priver les Venitiens d'un secours sur lequel ils pouvoient avoir compté, le St. Pere dans un Consistoire qu'il tint exprés, nomma cet Abbé au Cardinalat, & par ce moyen donna aux Espagnols, qui ne cherchoient qu'à gagner du tems, toute la satisfaction qu'ils pouvoient prétendre, & même plus qu'ils ne demandoient pour lors; ainsi la bonne intelligence parut rétablie entre les deux Cours, le Nonce de S. S. à qui on avoit refusé l'entrée du Royaume, fut reçu à Madrid, & l'on s'attendoit de moment à autre de voir le départ de la Flotte, puisque toutes les difficultez étoient aplanies, lors qu'un autre incident tira les Espagnols de l'embaras où la complaisance du Pape sembloit les avoir jettez; Mr. Molines grand Inquisiteur d'Espagne passant par Milan, soit par hazard ou de dessein prémédité, fut arrêté par les ordres de Sa M. I. & C. il n'en falut pas davantage pour leur faire lever le masque, & ç'en fut assez pour presser le départ de leur Flotte, mais au lieu de prendre la route du Levant, comme on affectoit de le croire, elle se jetta sur le Royaume de Sardaigne, dont leurs Troupes s'emparerent, après avoir com-
mis

des Princes Es. Janvier 1718. 11

mis toutes sortes d'actes d'hostilitez, & avoir reduit par la force les principales Villes dans lesquelles Mr. le Marquis de Rubi, Viceroi de cette Isle, peu preparé à cette irruption, ne put tenir longtems, se trouvant destitué de tout secours, ce qui rendit sa valeur peu utile dans cette occasion, quoi que la défense qu'il a faite, aye été au delà de ce que l'on en pouvoit attendre.

Après cette démarche qui a étonné toute l'Europe, l'Espagne voulut essayer de justifier un procedé si extraordinaire, & si peu conforme à la bonne foi, & si contraire aux interêts de la Chèriété; elle fit publier à cet effet un Manifeste en forme de Lettre, qu'elle prit soie de repandre dans différentes Cours, par lequel elle marqua les raisons qui l'avoient portée à declarer la guerre à l'Empereur; il n'y a qu'à voir cette piece pour découvrir son peu de sincerité, & de ses Alliez secrets, & s'apercevoir que tout ce qui s'est passé, n'a été qu'un jeu pour donner le tems aux Espagnols de faire de grands preparatifs, & les mettre en état de fraper le premier coup.

Voilà en substance ce qui s'est passé en Espagne; je laisse aux Lecteurs intelligens à faire telles reflexions qu'il leur plaira sur un événement si extraordinaire, qui peut avoir de si fâcheuses suites, & sur les effets d'une si dangereuse politique. A examiner de près tous les ressorts que l'on a fait mouvoir, & la conduite de quelques Princes d'Italie, les bruits qui se sont repandus qu'ils avoient beaucoup de part à ce que les Espagnols ont fait, ne paroissent pas mal fondez; pour peu
que

que l'on connoisse leurs maximes, il est aisé de démêler le vrai d'avec le faux, & que les Espagnols ont bien moins cherché dans cette occasion à vanger leurs prétendues injures qu'à mettre en exécution des projets formez depuis longtems.

Les préparatifs extraordinaires que l'on continuë encore de faire dans cette Monarchie, font craindre avec justice qu'on ne s'en tienne pas à la conquête de la Sardaigne; & si quelques Puissances attentives à maintenir la paix, ne s'entremettent pas à terminer ce différend, voilà l'Europe replongée dans les horreurs d'une guerre plus cruelle que celle que l'on vient de terminer après tant de travaux & de sang répandu.

France.

VI. Le différend entre les Princes du Sang, & les Princes legitimez, a fait pendant quelque tems l'attention de toute la France, chacun ayant pris parti dans ce démêlé, suivant ses vûës & ses interêts particuliers. Il ne s'agissoit pas moins que de la succession à la Couronne, à laquelle les Princes legitimez avoient été appellez par l'Edit que le feu Roi Louis XIV. rendit au mois de Juillet 1714. ou de revoquer ce même Edit & exclure ces Princes d'un honneur, qu'à la verité le Roi défunt paroïssoit leur avoir accordé *trop facilement*, & même contre les loix fondamentales du Royaume: l'affaire étoit épineuse, d'un côté la liberté de la Nation Françoisë s'y trouvoit interessée, l'honneur de la Maison Royale étoit blessé par cette concurrence, & les Princes du Sang paroïssent résolus de mettre tout en usage pour maintenir leurs droits: les Princes legitimez d'autre part se fondoient sur les

*Différend
entre les
Princes du
Sang & les
Legitimés
terminé.*

des Princes, &c. Janvier 1718. 19

Edits qui avoient été rendus en leur faveur, fut le respect que l'on devoit conserver pour la memoire du feu Roi, faisant entendre qu'ayant été le maitre absolu pendant sa vie, il avoit pû disposer de tout à sa volonté, que les graces qu'il leur avoit accordées étoient irrevocables, & que personne n'y pouvoit donner atteinte que l'assemblée generale des Etats du Royaume. Comme chacun avoit formé ses brigues, & que les parties d'ailleurs étoient puissantes, la décision de ce grand Procez parut difficile; il falloit trouver un temperamment, qui en rétablissant la Nation dans ses droits, & maintenant l'honneur de la Maison Royale ne réduisît pas les Princes legitimez dans leur premier état, & ne les privât pas tout à fait des honneurs qui leur avoient été accordez: c'est ce qui fut réglé par un Edit du nouveau Roi, qui sera un monument éternel de la prudence de S. A. R. le Regent de France, par lequel il est dit, que l'Edit de 1714. rendu par le feu Roi. qui apelloit les Princes legitimez à la succession de la Couronne, seroit revoqué & annullé, mais qu'en consideration de leurs merites personnels ils conserveroient pendant leur vie, & jouïroient des mêmes honneurs dont ils jouïssent avant la revocation dudit Edit; de maniere que par ce moyen ce differend a été assoupi, & chacun a paru content d'une si sage décision, on peut voir dans les derniers Journaux l'Edit tout au long, & les memoires qui ont été fournis de part & d'autre.

Bien loia que les contestations excitées dans l'Eglise à l'occasion de la Constitution *Unigenitus* aient été terminées comme on s'en étoit flatté, le desordre

*Constitutio
tion.*

desordre s'est augmenté, & on a vû pendant le cours de cette année les esprits plus échauffez que jamais; les cabales, la violence, & ce que la malice a pû inventer de plus noir, mis en pratique, la France inondée d'écrits seditieux & envenimez, les Autels élevez contre les Autels, la discorde placée dans le Sanctuaire, & la Religion enfin prête à succomber sous les coups que lui ont portez les propres enfans. Les décisions de la Sorbonne, les Appels de quelques Evêques à un futur Concile general, qui ont été suivis de la plus grande partie du Clergé, les exhortations & les lettres de quelques Prelats, & du Regent même, pour tâcher de rétablir la paix, sont ce qui a paru de plus considerable sur ces matieres, on a eu soin de rassembler toutes ces pièces, & de les inserer dans les derniers Journaux, auxquels on peut avoir recours.

Pendant cette agitation, les Parlemens (ces Tribunaux Augustes, qui sont les Conservateurs des libertez de l'Eglise Gallicane) ont appliqué tous leurs soins pour apporter des remedes à tant de maux, & prévenir les suites dangereuses de cette division, mais rien n'a pû arrêter ce furieux torrent: il a fallu que l'autorité Royale s'en soit mêlée, & que S. A. le Duc Regent ait eu recours, & se soit servi des expediens que sa profonde sagesse lui a pû fournir, pour tâcher de calmer cet orage, & avoir le tems de travailler à réunir des esprits si opposés & si prévenus pour leurs sentimens; la Declaration du Roi qui a paru, & qui défend sous de très griéves peines les disputes commencées à ce sujet, est remarquable, & est un moyen que ce sage Prince a mis en usage,

afin

des Princes, &c. Janvier 1718. 15

afin d'apaiser pour quelque tems la fureur qui semble agiter les esprits, préparer les voyes nécessaires pour parvenir à un acommodement, & ranimer la charité qui paroît éteinte. On n'a pas vû jusques ici que des ordres si utiles & si respectables ayent été exécutez aussi ponctuellement qu'on l'avoit d'abord esperé, tant certaines gens abusent d'un caractère & d'une autorité à laquelle néanmoins il seroit aisé de mettre des bornes, pour ne pas dire absolument nécessaire, dans la conjoncture présente, pour le bien de l'Eglise, & de l'Etat.

Malgré les differends dont on vient de parler, & qui ont occupé la Cour & les Ministres, on a travaillé sans relâche au redressement des Finances, mais d'une maniere bien différente de celle dont le public s'étoit flatté. La Chambre de Justice qui sembloit avoir été établie pour vanger la Nation des exactions & des vols des gens d'affaires, & de ceux qui se sont servis de la confiance du feu Roi, pour piller plus impunément, en même tems pour procurer à l'Etat un soulagement & les moyens d'acquitter ses dettes; cette Chambre de Justice, dis-je, ce Tribunal qui a tant fait de bruit, a été supprimé, & n'a produit ni l'un ni l'autre qu'en partie de ces deux effets; les partisans & leurs adherans en ont été quittes pour une petite portion de ce qu'ils avoient acquis par des voyes si injustes & si criantes, & sont restez tranquillement en possession du reste, & l'Etat s'est trouvé presque aussi derangé & endetté qu'il étoit auparavant. Pour remplacer ce vuide qui paroissoit encore dans les Finances, il a fallu recourir à d'autres expediens,

Chambre de Justice supprimée, & nouveaux moyens pour redresser les Finances.

&c

& la grande habileté des Ministres s'est exercé à en chercher qui pussent éteindre ces prodigieuses sommes, de là sont venus ces Edits portant suppression de quantité de Charges, sans en supprimer les droits, ni quant à présent remplacer le prix de l'acquisition; ces réductions tant sur les capitaux que les intérêts, les établissemens des Lotteries, Rentes viagères, Compagnies de Commerce, Banques, & autres moyens de cette nature; outre la continuation des impôts dont on n'a pas soulagé le peuple, qui d'ailleurs a supporté sans murmure les frais des deux dernières guerres, les plus cruelles que la France ait essuyées depuis l'établissement de sa Monarchie.

Italie.

VII. Différentes affaires ont occupé la Cour de Rome pendant l'année 1717. elle n'a pas été peu embarrassée à chercher les moyens de pacifier les troubles qui se sont élevés de nouveau en France au sujet de la Constitution *Unigenitus*, & les anciennes broüilleries entre le Pape & le Duc de Savoye, sur l'autorité spirituelle & temporelle du Royaume de Sicile.

Les obstacles qui se sont rencontrés ont, sans doute, été insurmontables, puisque ni l'une ni l'autre ne sont accommodées, & que le Sacré College si fertile en expédients quand il s'agit de l'autorité du St. Siege & de ses intérêts, n'en a pas pû trouver de propres à tirer le St. Pere avec honneur, d'un pas où il se trouve si serieusement engagé.

Mais ce qui a causé les plus grandes alarmes sont les préparatifs que fait S. M. I. & C. qui menacent l'Italie; les soupçons qu'on a con-

des Princes &c. Janvier 1718. 17

Les différens Princes font craindre à cette politique Cour que l'Etat Ecclesiastique ne devienne le Theatre d'une nouvelle guerre, ou que quelques Princes ses alliés ou ses voisins ne portent la peine de la fausse démarche qu'ont faite les Espagnols, en insultant le Royaume de Sardaigne si mal à propos.

Tant de sujets de crainte & d'inquietudes, ont été adoucis par plusieurs promotions de Cardinaux, où la Politique a bien eû pour le moins autant de part que l'interêt de la Religion, & par l'arrivée du Chevalier de St. George en Italie. Ce Prince si recommandable par sa pieté, & si connu par ses malheurs, s'étant rendu à Rome, fut reçu du Pape avec toutes sortes de démonstrations d'amitié & de tendresse; & a enfin trouvé dans les Etats de S. S. un azile sûr & impenetrable aux atteintes de ses ennemis; on a pourveu à la sûreté de sa personne avec tous les soins imaginables, & à ses besoins avec une profusion peu ordinaire. La situation de la Ville d'Urbain lui ayant plu, l'air d'ailleurs convenant à sa santé, on lui a permis d'y faire son séjour, & c'est dans cette agréable Ville qu'il fait actuellement sa résidence.

Les heureux succès des armes Venitienes contre les Turcs pendant la Campagne dernière ont aussi causé beaucoup de joye à S. S. les vœux ardens qu'elle a adressés au Ciel, joints aux secours qu'elle a procuré aux Venitiens par ses sollicitations auprès de plusieurs Princes, n'ont pas peu contribué à les mettre en état de faire tête à la puissance formidable des Infidèles, & d'empêcher les progrès qu'ils s'étoient promis de faire.

*Promotions
de Cardinaux.*

*Arrivée du
Chevalier
de St. George
en Italie.*

Venise.

Allemagne
 & *Hongrie.*

VIII. Les précautions qu'avoient prises les Turcs pour conserver Belgrade, & les Armées nombreuses qu'ils avoient mises sur pied pendant l'année dernière, n'ont été que de foibles Batteries qu'ils ont opposées à la bravoure des Troupes Imperiales, & à l'habileté de S. A. S. le Prince Eugene de Savoye; elles n'ont servi au contraire qu'à augmenter son Triomphe, qu'à éterniser sa memoire, & rendre son nom immortel. La quantité de Volontaires qui s'étant rendus de toutes parts à l'Armée que commandoit ce Prince, pour avoir part à ses glorieux travaux, & s'instruire sous un aussi excellent Maître, ont été autant de témoins de son experience & de sa valeur. En effet ce que ce Grand Prince a exécuté pendant la Campagne de 1717. tient du prodige; le passage du Danube, la défaite des Turcs, & la prise de Belgrade en moins de six semaines, sont autant d'actions qui surpassent de beaucoup tout ce que les plus fameux Capitaines, & les plus Grands Heros ont jamais fait. Pour peu que l'on soit instruit de la difficulté qu'il y avoit à traverser ce grand Fleuve en presence d'une Armée superieure, de l'importance de la Ville de Belgrade, qui passe pour une de plus fortes de l'Europe, de la situation de l'Armée Imperiale enfermée entre deux Rivieres, cette même Forteresse, & trois cens mille hommes dont l'Armée des Turcs étoit composée, on ne trouvera rien d'exageré dans ce que je viens d'avancer. Ce sont néanmoins ces difficultez que ce Grand Prince a surmontées, ces forces considerables ont été dissipées, & le fruit de cette victoire a été la reduction de Belgrade, & la Paix que les Infideles ont été forcés de demander

des Princes, &c. Janvier 1718. 19

demandeur, & qu'ils recevront à des conditions telles qu'il plaira au vainqueur de leur imposer, l'Aga qui a été envoyé de la part de la Haute-elle & qui est chargé de cette humiliante commission est actuellement à Belgrade, ainsi on espere voir bientôt la tranquillité retablie dans le Royaume de Hongrie, qui depuis si long-tems est agité. On a eu soin d'interer dans le dernier Tome de cet ouvrage les Relations de tout ce qui s'y est passé, & des journaux exacts & détaillés du siege de l'importante Ville de Belgrade.

Après ce qui s'est passé en Hongrie, rien n'a paru de plus considerable que la demarche qu'ont faite les Espagnols en déclarant la guerre à l'Empereur pendant que ce Monarque employoit toutes ses forces à défendre ses Etats & l'honneur de la Religion contre l'ennemi du nom Chrétien; les Espagnols ont crû qu'il étoit de leur interêt de profiter d'une conjoncture si favorable, qu'ils ne pouvoient rien risquer en s'emparant des Etats de ce Prince qui se trouvoient sans défense, & qui étoient le plus à leur bienfiance; enfin, qu'il étoit tems de faire éclater les desseins qu'ils meditoient selon toutes les appârances depuis si longtems. Ils avoient un armement considerable tout prêt, & le premier usage qu'ils en ont fait, a été la conquête du Royaume de Sardaigne, dont ils se sont emparés: on ne sçait quel nom donner à un procédé si extraordinaire, & qui n'a pas peu surpris toutes les Puissances qui s'interessent sincèrement à conserver & maintenir la Paix dans l'Europe; comme nous en avons déjà parlé ailleurs, nous nous contenterons d'ajouter ici que le danger où l'on s'imaginait que

*L'Espagne
déclare la
guerre à
l'Empereur.*

l'Armée Impériale étoit engagée en Hongrie, aura, sans doute, déterminé les Espagnols à se déclarer, mais l'événement a fait connoître qu'ils s'étoient trop pressés, & qu'ils avoient mal pris leurs mesures, puis que la Campagne s'est terminée heureusement & glorieusement, que la Paix est prête à se conclure avec les Turcs, & que quand même la guerre continueroit, S. M. I. & C. est très en état de leur opposer une Armée plus que suffisante pour arrêter le cours de leurs mauvais desseins, & faire repentir leurs Alliés d'être entrés dans un complot si contraire à l'équité dont les Princes se piquent en pareille occasion

*Pologne &
Nord.*

IX. La Pologne pendant le cours de l'année dernière a vû finir une guerre civile & intestine qui la déchiroit cruellement. Les mécontentemens que les Polonois ressentoient de ce que le Roi Auguste conservoit une plus grande quantité de Troupes Saxonnnes que les Concordats ne le permettoient, avoit causé ces troubles, & avoit armé ces peuples contre leur propre Roi pour la défense de leurs droits, & de leurs libertez. Mais enfin las de part & d'autre des maux qu'entraîne après soi la guerre, ils ont posé les armes, & par un Traité qui fut signé & ratifié par le Roi Auguste d'une part, & de l'autre par la Noblesse Confederée, tous actes d'hostilité cessèrent & la tranquillité fut rétablie; les Troupes Saxonnnes furent renvoyées en leur propre País, & la Noblesse rentra dans son devoir & l'obéissance qu'elle devoit à son Souverain.

Après ce Traité de pacification, il ne restoit plus qu'à se défaire des Moscovites qui s'étoient introduits en Pologne sous prétexte d'in-

d'in-

d'interposer leurs bons offices, & leur médiation pour terminer leurs différends entre le Roi & la République, mais il n'a pas été possible, même jusques à présent, d'y parvenir, & ces Troupes qui n'étoient entrées en Pologne que comme amies, quand elles ont vû la paix rétablie dans ce Royaume, & qu'il leur manquoit des prétextes pour y rester, ont pris le parti d'y vivre à discrétion, & de traiter les Polonois, à peu de chose près, comme leurs ennemis; les plaintes & les représentations jusques ici, n'ont de rien servi, & ces malheureux Polonois déjà accablez par les fureurs de la guerre & de la peste, ont encore la douleur de se voir persecutez par de feints amis, qui semblent se faire un plaisir d'insulter à leurs malheurs.

A voir les grands préparatifs qu'avoient faits les Puissances alliées du Nord, on regardoit déjà la Suede comme ensevelie sous ses propres ruines, & que cette Campagne décideroit de son sort; cependant ces formidables Flottes sont demeurées dans l'inaction, & n'ont fait aucunes tentatives contre les Etats de S. M. Suedoise; & bien loin que ce Prince ait paru éviter ses ennemis, il s'est trouvé sur la fin de la Campagne à la tête d'une Armée de trente mille hommes, en état de faire trembler la Norwege, & de refuser la paix qu'on lui a offerte de toutes parts, & pour laquelle toute l'Europe semble s'intéresser.

X. On peut mettre au nombre des événements peu communs la scene qui s'est passée en Angleterre, dont le Comte de Gylemborg a été le principal Acteur, & l'emprisonnement de ce Ministre qui étoit revêtu du Caractere

Suede.

*Grande
Bretagne.*

d'Ambassadeur de S. M. Suedoise auprès du Roi de la Grande Bretagne. Si peu de siècles nous fournissent des exemples que l'on ait violé le droit des gens en la personne des Ministres des Princes qu'ils représentent, on en a trouvé peu aussi où l'on ait vû que ces mêmes Ministres aient abusé si ouvertement d'un Caractere si sacré, en formant des brigues aussi pernicieuses & si contraires au repos du Gouvernement qu'étoient celles qu'avoit faites le Comte de Gylemborg; puis qu'il ne s'agissoit pas moins que d'exciter une revolte dans l'Etat, dans laquelle une grande partie de la Nation se trouvoit engagée par ses intrigues: il est certain que S. M. B. dans cette occasion ne pouvoit prendre un autre parti que ce ui de s'assurer de sa personne, & les papiers qui ont été saisis & rendus publics, ont pleinement justifié le Roi, & ont fait connoître la nécessité qu'il y avoit d'en user de la sorte par le danger qui menaçoit le Royaume. Cette affaire n'a pas eu heureusement les suites que l'on en avoit appréhendé; S. M. par ses soins a prévenu ou arrêté le peril qui la menaçoit au dedans, & s'est mis en posture de ne rien craindre au dehors, & ce Ministre après avoir été gardé pendant que que tems au Château de Plymouth, a été renvoyé en Suede à la sollicitation de quelques Puissances, qui craignoient que cet incident n'apportât des obstacles à la paix du Nord, à laquelle on travaille depuis si loegtems. Sa Majesté Britannique même s'est trouvée disposée à dissimuler un pareil attentat pour ne pas troubler le repos de son Royaume, & n'être pas obligée de punir ceux qui avoient part à cette conspiration,

tion, préférant la clemence à la severité, & le bien de les Sujets au juste ressentiment qu'elle auroit pû avoir d'une telle injure.

A bien considerer l'état & le genie de la Nation Angloise, c'est à elle même qu'elle s'en doit prendre, s'il se trouve des gens assez temeraires pour faire de pareilles entreprises, l'esprit inquiet & turbulent qui lui est comme naturel, joint à la diversité des opinions en matiere de Religion & de politique qui entretient la division entre les differents partis qui se sont formez, ne contribuent pas peu à donner prise sur elle, & fournit assez matiere à un esprit intrigant & hardi de former de semblables projets: les Anglois d'ailleurs se trouvant touj.ours prêts à entrer dans les engagements qu'on leur propose, de quelque espece qu'ils soient, pour peu qu'il s'agisse de broûiller, ou que l'on flatte leurs passions, & que l'on s'accommode à leurs interêts; il n'est pas surprenant que l'on voye arriver dans ce Royaume des revolutions si extraordinaires, & des évemens si singuliers. Y auroit-il un peuple plus heureux dans l'univers, si le Corps politique de cet Etat n'étoit atteint de cette furieuse maladie. Le Ciel & la nature semblent avoir travaillé de concert pour la placer dans un climat riche & abondant, à l'abri de l'invasion & de l'insulte des autres Nations, & le rendre l'arbitre des querelles qui pourroient s'élever dans les autres Etats; mais tous ces dons qui lui ont été si liberalement repartis, joints à la police, & la bravoure dont cette Nation se pique, aux richesses immenses qu'elle possède, à la forme & à la douceur de son Gouvernement, sont moins

moins des biens, que des moyens dont elle se fert pour se nuire à elle même par le mauvais usage qu'elle fait de tant de précieux & rares avantages.

L'Assemblée du Parlement, la tenuë de ses scéances, le jugement du Procez du Comte d'Oxford, ci devant grand Tresorier d'Angleterre, qui a failli à être la victime de la division de la Nation, l'Acte de grace qui a été publié, & l'amnistie accordée par Sa Majesté à ceux qui se sont trouvez engagez dans les differentes rebellions arrivées dans ce Royaume depuis l'année 1715. qui étoient detenus dans les prisons, (toutes preuves sensibles de la bonté & de l'affection de S. M. pour ses sujets) sont ce qui a paru de plus interessant en Angleterre pendant le cours de l'année 1717.

*Hollande &
Pais Bas.*

XI. Ce qui s'est passé de considerable en Hollande & dans les Pays Bas Autrichiens, se reduit à deux choses : la premiere sont les ceremonies qui ont été faites pour l'inauguration de S. M. I. & C. en qualité de Duc de Brabant, de Luxembourg, Comte de Flandres, de Haynaut, &c. & l'autre le refus qu'ont fait les Doyens des Métiers à Bruxelles, de prêter le serment de fidelité : l'arrivée de S. A. S. le Prince Eugene de Savoye, Viceroi de ces Provinces, qui y est attendu de jour à autre, rétablira, sans doute, les choses dans l'état qu'elles doivent être, & procurera à ces peuples si jaloux de leurs libertez, les moyens de profiter & ressentir les douceurs du Gouvernement de l'Auguste Maison d'Autriche.

Il s'est tenu aussi diverses Conferences à la Haye entre les Ministres de plusieurs Princes étrangers, tant pour maintenir la paix dans l'Europe,

l'Europe, que pour pacifier les Etats de ceux où la guerre est encore allumée; l'attention de cette sage Republique se bornant à n'inquieter personne, mais d'empêcher aussi qu'aucune Puissance ne puisse donner atteinte à sa liberté, & troubler le bon ordre établi dans son Gouvernement.

XII. Les differents voyages de S. M. Czarienne pendant l'année 1717. dans presque toutes les Cours de l'Europe, peuvent être aussi regardés comme quelque chose de peu ordinaire, non seulement parce que les Souverains s'éloignent peu de leurs Etats, & ne sont gueres en usage de s'exposer aux fâcheux inconveniens qui peuvent arriver, mais encore par l'utilité qu'en a retiré ce Monarque, & par l'admiration qu'il a causée dans toutes les Cours où il a fait quelque séjour; ainsi ce n'a pas été simplement la curiosité qui avoit fait sortir ce Prince de son País; la passion de procurer à ses Sujets les commoditez de la vie, & de faire fleurir dans son vaste Empire les Arts & les Sciences, & d'acquérir les connoissances nécessaires pour cela, n'ont pas peu contribué à lui faire entreprendre de si longs & de si pénibles voyages, aussi a-t'il emporté de chez les Nations qu'il a visitées, tout ce qui pouvoit servir au projet qu'il avoit formé de tirer ses Sujets de l'ignorance & de la barbarie dans laquelle ils ont vécu jusques à present, & a laissé dans tous les endroits qu'il a parcourus une haute idée de sa vertu & de son habileté.

XIII. Le mot de l'Enigme du mois passé, est l'Enigme même qui se trouve tous les mois dans cet Ouvrage; il paroît que peu de gens ont touché au but, car personne n'est empressé

pressé à nous faire sçavoir qu'elle avoit été devinée, en voici une autre.

E N I G M E.

Enigme.

Quoique ie sois bien allié,
 Je couche tousjours sur la dure,
 Et suis le plus souvent lié.
 J'ai des freres qui sont de diverse nature;
 J'en ai qui me ressemblerent fort,
 D'autres qui n'ont de moi ni l'air, ni la figure:
 Cependant sans un grand effort,
 On sçait distinguer nôtre sort.
 Au moment qu'on nous voit paroître,
 L'un plus petit, l'autre plus grand.
 Nous avons dans le monde un Emp'oi different,
 Qui sous un même nom nous fait assez connoître.
 Le mien est noble, triomphant,
 Il sort de moi plus d'un enfant,
 Qui déjà nez d'ailleurs, prennent en moi nais-
 sance,
 Une seconde fois je leur donne le jour,
 Et les pousse si haut qu'on craint plus leur puis-
 sance
 Qu'on ne ressent pour eux d'amour.

AVIS AU PUBLIC.

L'Auther de la Quintessence des nouvelles de la Haye a inferé dans la feüille du 2. Decembre 1717. un Avertissement au sujet de la Clef du Cabinet des Princes, dont il est à propos de raporter ici les termes, pour après faire connoître au Public l'imposture de ceux qui ont fourni un pareil Avis; les voici mot pour mot. Aprés avoir parlé de quelques
 Autheurs

Autheurs broüillons, il dit, mais à propos d'Autheurs, l'Autheur de la *Clef du Cabinet des Princes*, qui de l'aveu de toutes les personnes d'esprit est de tous les Journaux le plus joy & le mieux écrit, & qui depuis 13. ans s'est acquis l'approbation du Public, se croie obligé de l'averir que depuis le commencement de la presente année 1717. son Ouvrage, que pendant la guerre il avoit jugé à propos de faire imprimer à Luxembourg, s'imprime à Paris sous le titre de *Journal Historique*, & que celui qu'on continuë d'imprimer à Luxembourg, est entierement faux & contrefait, comme il est aisé de s'en apercevoir par la difference du stile. Ceux qui souhaiteront d'avoir cet Ouvrage complet depuis les 13. ans qu'il a commencé de le composer, peuvent s'adresser chez Claude Jordan à Amsterdam &c.

C'est un trait des plus hardis, & c'est vouloir surprendre la bonne foi du Public que d'en imposer si grossierement. Il est vrai que depuis 13 ans & demi la *Clef du Cabinet des Princes* s'imprime à Luxembourg, mais cet Ouvrage n'y a pas discontinué, ni n'a été interrompu. On convient que differents Autheurs y ont travaillé. cela veut-il dire qu'il soit faux & supposé? & si le Sr. Jordan fait imprimer à Paris un *Journal Historique*, cela a-t'il quelque chose de commun avec la *Clef du Cabinet des Princes* qui s'imprime à Luxembourg? & doit-il être défendu à d'autres d'écrire sur les matieres du tems, parce que ce joly Ecrivain s'en mêle? peut-il avoir le front de noter de faux un Ouvrage si different du sien, qui n'a pas discontinué, & qui est appuyé & authorisé par le Privilege de Sa Majesté I. & C.

& seroit'il possible qu'un Imprimeur fût assujetti, ayant travaillé sur les Manuscrits d'un Auteur, à ne plus travailler, parce que ce même Auteur cesseroit d'écrire, ou de lui fournir les matériaux nécessaires? les préventions du Sr. Jordan sont risibles, & font sentir la vilénie de son procédé: il s'est, sans doute, imaginé qu'il devoit être interdit à tout autre de manier la plume, tant qu'il voudroit bien s'en donner la peine. A l'égard de la différence du stile sur lequel il se recrie, on veut bien lui avouer que l'on s'est uniquement attaché à s'éloigner du sien, toujours chargé d'expressions outrées & enflées, & dont le principal ornement est une flatterie fade, qui marque assez le caractère de l'Auteur, & combien il est mercenaire. Il est étonnant que dans un Pays où l'on a le discernement si bon, il ait trouvé des gens qui ayent voulu faire son Apologie au préjudice de la vérité, sur tout dans un cas pareil; pour ce qui est du fond de cet Ouvrage qu'il dit se trouver chez les differents Libraires qu'il indique, c'est un mensonge qu'il avance, qui ne peut se soutenir; tous les principaux Libraires de l'Europe sont instruits qu'il ne se trouve nulle part ailleurs que chez le Sieur André Chevalier, Marchand Libraire à Luxembourg, chez le Sieur Etienne Ganeau, Libraire à Paris, & chez quelques autres Libraires de differents endroits de l'Europe, qui tous les tirent de chez ledit Sieur Chevalier, qui a été pendant treize ans & demi, & qui est encore le seul Imprimeur de la Clef du Cabinet des Princes, & auquel une infinité de gens de toutes les parties de l'Allemagne, de la Hollande, des Pays Bas, de France &c. s'adressent

des Princes &c. Janvier 1718. 29

dressent journellement pour avoir tant les anciens mois, que les nouveaux; il y a de plus un Suplément à cet Ouvrage qui remonte jusques à la paix de Riswich, en 2. Volumes in 8. qui le rend ample & fort curieux.

Ainsi le Public doit être suffisamment instruit par l'Avis que l'on vient de donner, ci-dessus, que la Clef du Cabinet des Princes, qui s'est imprimée depuis 13. ans & demi à Luxembourg, s'y imprime encore; que cet Ouvrage n'a rien de commun avec le Journal de Paris, & que le fond se trouve en entier chez le Sieur ANDRE' CHEVALIER, Marchand Libraire à Luxembourg. Ainû mauvais moyens que le mensonge & la fausseté pour parvenir à des fins illicites.

ARTICLE II.

Qui contient ce qui s'est passé de plus considerable en ESPAGNE & en PORTUGAL, depuis le mois dernier.

I. **N**OUS ne pûmes donner le mois dernier qu'un détail fort succinct & même défectueux en quelques endroits de ce qui s'est passé en Sardaigne, touchant l'irruption des Espagnols dans ce Royaume, à cause de la difficulté qu'il y a eu de recevoir des nouvelles de ce País, & de la différence qui se trouvoit dans celles que l'on débitoit, auxquelles par conséquent on ne pouvoit ajouter tout à fait foi. On a publié depuis une autre Relation, qui outre qu'elle est plus étendue, paroît aussi plus

Relation de ce qui s'est passé à la prise de Cagliari.

vrai-

vrai-semblable & plus digne de la curiosité du public. La voici.

Relation de ce qui s'est passé en Sardaigne depuis l'arrivée de la Flotte d'Espagne, jusques à la prise de Cagliari, avec les Articles de la Capitulation accordée à la Gar-nison de cette Place.

LA plus forte Escadre de la Flotte d'Espa-gne, qui étoit partie de *Barcelonne* sous les ordres du Marquis de Lede, ayant été obli-gée de relâcher dans la Rade d'*Alcudia*, à cause du mauvais tems, n'arriva dans la Baye de *Cagliari* que le vingt un Août, où elle trouva la seconde commandée par le Marquis de Cueva, qui y étoit arrivée quelques jours aupara-vant &c. Ces deux Escadres étant jointes, on résolut le débarquement, & le 22. on com-mença à mettre les Troupes à terre à une lieüe de la Place, près de la petite Riviere de *St. Anate de la Quarre*. Un corps de 600. Chevaux vou-lut s'opposer à la descente, mais il fut re-poussé par quelques Troupes Espagnoles qui étoient couvertes de leurs Galeres, ainsi le dé-barquement s'acheva sans la moindre opposi-tion, & les Troupes se camperent à un petit quart de lieuë de la Place.

Dés que le débarquement fut fait, le Mar-quis de Lede Commandant en Chef, fit sommer le Marquis de Rubi Viceroi de l'Isle de se ren-dre; mais celui-ci répondit qu'il se défendroit jusqu'à la dernière extrémité. Sur quoi on commença à bombarder la Ville, ce qui obligea le Marquis de Rubi & l'Archevêque de se ré-tirer au Château, la Place n'étant pas tenable,

des Princes ; &c. Janvier 1718. 31

& la plupart de la Noblesse prit le parti de gagner les Montagnes pour y attendre quel seroit l'événement de cette entreprise.

Les Espagnols d'abord se trouverent incommodés par la disette des vivres, causée par la desertion des Paisans qui avoient pris la fuite à l'arrivée de la Flotte, mais le Marquis de Lede ayant fait publier une Amnistie generale, avec promesse de confirmer tous les Privileges, chacun commença à retourner chez soi & à apporter au Camp tout ce qui étoit nécessaire pour la subsistance de l'Armée.

La nuit du trois au quatre Septembre Mr. Graffeton Marechal de Camp, fut détaché avec 300. Grenadiers pour attaquer le Château de *St. Michel la Cornette*, petit Fort situé à la portée du Canon de la Place, comme ce Château paroïssoit ruiné, on crut qu'il étoit abandonné, & que l'on n'auroit pas voulu risquer de bonnes Troupes à le défendre, mais à l'approche, on reconnut qu'il y avoit de bons fossés & de bons retranchemens, défendus par des Troupes réglées & du Canon. On perdit dans cette occasion environ 20 Soldats & 3 Officiers, sans pouvoir s'emparer de ce Poste.

Le Chevalier de Lede étant sorti du Camp le 8 à la tête de trois Compagnies de Grenadiers, & de 300. Dragons, courut le plat Pays, réduisit plusieurs Villages, & obligea quelques Troupes de Cavalerie Nationales de se retirer dans les montagnes; le même jour on fit prisonnier un Lieutenant de Vaisseaux qui portoit quelques dépêches à *Vienne*.

Le 9 quelques Gentilshommes du Pays se rendirent au Camp des Espagnols.

Le 10. deux Vaisseaux du Duc de Savoye entrans

entrans dans le Port de Cagliari, essayèrent une rude bordée de toute l'Artillerie d'un Vaisseau Espagnol, qui les prit pour des Bâtimens ennemis, mais l'Espagnol ayant reconnu le Pavillon, en fit ses excuses, & l'affaire se passa à l'amiable.

Le 11. on commença à tirer une Ligne de communication de la Croix de N. D. de *Buen Ayre* vers la Marine, pour faire l'ouverture de la tranchée, mais le Roc qui s'y rencontra, ayant empêché de creuser la terre, on fut obligé de se couvrir avec des tonneaux & des gabions.

Le 12. on poussa vivement les travaux jusqu'à 100. Toises, malgré le feu de la Place.

On perfectionna le 13. une Batterie contre les Bastions de la Marine qui sont détachés de l'enceinte de la Place, & on fit une Ligne de communication du Convent de la *Trinité* jusques à celui de *St. Lucifero*.

La nuit du 13. au 14. on commanda 800. Travailleurs pour faire l'ouverture de la tranchée qui fut montée par deux Bataillons.

Le 14. on aprit que quelques Seigneurs de *Sassari* avoient formé un complot pour surprendre cette Place, mais que le Gouverneur en ayant été averti, avoit fait échouer leurs desseins.

Le 15. l'Envoyé d'Espagne à Genes arriva dans le Port de Cagliari avec de grosses sommes d'argent pour l'Armée, dont une partie fut distribuée dans le plat Pays pour engager les Habitans à se soulever.

Le 16. il arriva de *Barcelonne* un convoi de 16. Tartannes, escortées par 2. Vaisseaux de guerre, à bord desquelles il y a avoit un Regiment

ment de Cavallerie & un d'Infanterie, de sorte que l'Armée Espagnole se trouva forte de 8000. Fantassins & 800. Cavaliers.

Le Marquis de Rubi ayant été informé le 17. de l'arrivée de ce secours, ne pouvant d'ailleurs plus tenir dans le Château, jugea à propos de se retirer avec 150. Cavaliers, & plusieurs Gentilshommes, pour éviter de tomber entre les mains des Espagnols, il laissa le Commandement de la Place au Marquis Della Guardia, & au Colonel Carreras.

Le 18. le Comte de Pezuala fut détaché avec 300 Dragons pour tâcher d'atteindre le Marquis de Rubi, qui avoit pris le chemin d'*Alguer*.

Le 19. on perfectionna la grande Batterie de 30. pièces de Canon, & l'on s'aperçût que les Assiegez ne se défendoient pas moins vigoureusement, que pendant que le Marquis de Rubi y étoit, quoique l'on fût informé que le Magistrat de *Cagliari* étoit disposé à se rendre.

Le 20. on aprit au Camp que le Marquis de Rubi avoit été atteint dans le Village de *Sciamaña*, mais qu'après quelque résistance, ce Seigneur ayant été blessé au bras, s'étoit retiré avec un Officier & quelques Cavaliers à *Alguer*.

Le 21. le Comte de Pezuala retourna au Camp avec quelques prisonniers & Domestiques du Marquis de Rubi.

Le 22. on commença à battre en brèche le Château, & cette brèche s'étant trouvée assez grande le 30 pour donner l'assaut, les Assiegez battirent la chamade, & demanderent à capituler.

Le 31. on convint des Articles.

C'est la même Capitulation que celle qui

se trouve dans le Journal de Decembre 1717,

II. Après la réduction de Cagliari le Marquis de Lede ayant pourvû à la sûreté de cette Place, fit un gros Detachement de son Armée sous les ordres du Comte de Montemar & du Marquis de St. Philippe, pour aller investir *Alguer*; ces Troupes furent suivies d'un Corps considerable, avec lequel on a formé le siege de cette Ville & du Château d'*Arragon*, qui étoient les seules en état de faire quelque résistance. Tous les avis qu'on reçoit confirment que ces deux Places se sont rendues, & que le Marquis de Rubi après avoir défendu le terrain pied à pied, s'est retiré dans l'Isle de *Corse* avec plusieurs personnes de distinction qui n'ont point voulu l'abandonner; de maniere que si l'on doit ajouter foi à ces avis, les Espagnols sont à present tout à fait maîtres de l'Isle de Sardaigne; cette conquête ne leur a pas été fort difficile à faire, puis qu'ils ont attaqué ce Royaume au depourvû, & si l'on fait attention à la brave résistance du Marquis de Rubi, on conviendra que ce Seigneur a beaucoup plus acquis de gloire à sa défense, que toutes les forces d'Espagne, de l'avoir subjugué & conquis.

Alguer
assiégé.

III. On ignore encore si la Flotte d'Espagne passera l'hyver en Sardaigne, ou si elle retournera dans ses Ports. On apprend seulement par quelques Lettres d'Italie que le dessein des Espagnols étoit de la faire hiverner dans le Port de Livorne; mais que s'y étant présentée, le Grand Duc de Toscane leur en avoit fait refuser l'entrée, ce qui

qui les a entierement deconcerté, & obligé de prendre d'autres mesures, sans que l'on sache précisément quelles elles sont. Ce que l'on debite journallement varie si fort que depuis la prise de Cagliari on n'a pû rien sçavoir de certain ni de la Flotte ni de la route qu'elle a prise, si elle s'en tiendra à la conquête qu'elle vient de faire, ou si elle tentera quelque chose sur les Etats de S. M. I. & C. en Italie. Les frequens convois que l'on fait partir d'Espagne, & les armemens que l'on continuë d'y faire, font soupçonner & croire que les Espagnols prendront ce dernier parti, & qu'ils ne'n demeureront pas là, mais pour le plus sûr, il faut attendre d'autres éclaircissemens que ceux que l'on a eusjusques à present.

IV. Mr. Stanhope Ministre du Roi de la Grande Bretagne depuis son arrivée à Madrid, s'est donné de grands mouvemens pour découvrir quels étoient les véritables sentimens des Espagnols touchant la guerre d'Italie, & s'il ne seroit pas possible de moyenner un accommodement, & prévenir les suites fâcheuses qu'auroient infailliblement ces broüilleries. Dans les différentes Conférences qui se sont tenuës, ce Ministre à représenté vivement combien le Roi son Maître s'interessoit à maintenir la paix dans l'Europe, & exposa l'obligation où Sa Majesté se trouveroit d'envoyer dans la Méditerranée des forces capables d'agir contre ceux qui entreprendroient de troubler la neutralité de l'Italie, si on n'acceptoit pas la médiation qu'il offroit, & si on n'expédioit pas les ordres nécessaires pour rappeler la Flotte dans les Ports, sui-

On refuse aux Espagnols l'entrée au Port de Livorne.

Mr. Stanhope se propose des instances à Madrid pour rétablir la paix.

vant les engagements & les promesses qu'en avoit faites l'Ambassadeur d'Espagne à Londres. Mais jusques à present ce Ministre n'a pû obtenir aucune réponse positive, ou celles que l'on en a faites, ont été si ambiguës & si vagues, qu'il est aisé de s'apercevoir que les Espagnols n'ont pas encore envie de se desister de leurs prétentions; on verra par les événemens s'ils auront bien ou mal fait, & à quoi aboutira toute leur mystérieuse politique.

*Emplois
donnez.*

V. Dom Gonzales Chacon a été fait Capitaine General du Royaume de Sardaigne.

Et le Gouvernement de l'Isle a été acordé à Dom Gabriel d'Amzaga.

La Viceroiauté du Royaume de Valence, qui n'avoit pas été remplie depuis la disgrâce du Marquis de Valdecanas, a été donnée au Duc de St. Pierre. Ce Seigneur est Gendre de Mr. le Marquis de Torcy, Secretaire d'Etat, & Ministre des affaires étrangères à la Cour de France.

A R T I C L E III.

Contenant ce qui s'est passé de plus considerable en FRANCE depuis le mois dernier.

I. **L**E jeune Comte de Clermont, Prince du Sang, âgé de près de sept ans, fut baptisé vers le milieu du mois de Novembre dernier dans la Chapelle du Palais des Thuilleries par l'Abbé Milon, Aumônier du Roi, en présence de Mr. le Duc d'Orleans, & de toute

toute la Cour. Ce jeune Prince fut nommé Louis, & ce fut le Roi qui le tint sur les fonds, comme Parain, & Madame la Duchesse de Bery comme Maraine; pendant cette ceremonie S. M. avoit à sa droite Mr. le Marechal Duc de Villeroy, à sa gauche Madame la Duchesse de Bery, & derriere lui l'Evêque de Frejus son Precepteur: l'habit qu'il portoit étoit d'un velours verd garni de gros diamans qui servoient de boutons, on en voyoit briller un entr'autres à son chapeau beaucoup plus gros que les premiers & d'un prix incalculable; l'habillement de Madame la Duchesse de Bery étoit aussi des plus magnifiques, l'étoffe seule ayant coûté dix mille livres, il étoit parsemé d'une quantité surprenante de diamans & de grosses perles, & il y avoit trois mois qu'on travailloit à cet habit; cette Princesse étoit accompagnée de Madame la Duchesse de St. Simon, du Marquis de Coëanfac, de l'Archevêque de Tours, & de plusieurs Seigneurs & Dames, toutes magnifiquement vêtues: pour le jeune Comte de Clermont, il avoit un habit de moire d'argent, son épée étoit couverte de la même étoffe aussi bien que son chapeau, sur lequel il y avoit un plumet blanc; ce jeune Prince est fils de Louis III. Duc de Bourbon, & frere du Duc de Bourbon, du Comte de Charolois, & de Mademoiselle de Charolois; le lendemain il reçut la Confirmation, & Sa Majesté fit distribuer à ses domestiques environ mille Pistoles.

II. Le Gouvernement de Coignac a été accordé à Mr. de Rion Lieutenant des Gardes

*Plaintes de
Mrs. les
Lieutenans
Generaux
au sujet des
Gouverne-
mens.*

des du Corps de Madame la Duchesse de Berri, moyennant une somme d'argent qu'il à donnée à celui qui le possédoit; cette maniere d'acquérir des Gouvernemens à excité les plaintes de Messieurs les Lieutenans Generaux des Armées du Roi, qui dans une Requête qu'ils ont présentée à Mr. le Duc Regent, ont remontré que s'il étoit permis à l'avenir d'acheter les Emplois, ils se trouveroient par là privés de tous les Gouvernemens, qui jusques-ici ont été les justes recompenses de leurs services; supplians très humblement S. A. R. d'arrêter le cours de cet abus, & que tous les Gouvernemens qui seront dorenavant vacans, soient donnés à l'un d'eux suivant les anciennes coutumes, & ainsi qu'on l'a toujours pratiqué à leur égard.

*L'Ambassa-
deur d'Es-
pagne remet
à Mr. d'U-
xelles le
Manifeste
des Espagnols*

III. Ce qui s'est passé en Espagne est une des affaires qui occupent le plus serieusement la Regence. Cette guerre, quoi qu'étrangere, interesse si fort la France qu'il n'est pas étonnant que l'on s'y donne tant de soins pour la terminer, ou s'il n'y a pas moyen d'y parvenir, pour en empêcher & prévenir les fâcheuses suites.

Depuis quelques tems on a été pleinement instruit en cette Cour des raisons qu'ont eü les Espagnols d'en venir à une rupture ouverte avec S. M. I. & C. & le Manifeste qui a été remis à Mr. le Marquis d'Uxelles par le Prince de Cellamare Ambassadeur d'Espagne en France, qui y a joint quelques reflexions de sa façon dans un Memoire particulier, a fait connoître les griefs dont ils se plaignent. Ce Manifeste est écrit en forme de

des Princes &c. Janvier 1718. 39

de lettre en des te mes extrêmement vifs , & à peu près comme celui dont nous fîmes mention dans le Journal de Décembre dernier p. 403. & contient les mêmes raisons que celles que nous y avons rapportées, quoi qu'il soit écrit d'un stile différent ; nous nous dispenserons donc d'insérer ici ces pièces toutes au long, en ayant déjà donné ailleurs le précis, ce qui est plus que suffisant pour que tout le monde connoisse ce qui a obligé l'Espagne à en venir aux extrémités où elle s'est portée.

Il faut que S. A. R. Mr. le Duc Regent n'ayt pas trouvé dans ce Manifeste de quoi justifier tout à fait le procédé des Espagnols, ou que son intention soit de tâcher d'éteindre ce feu à quelque prix que ce soit, puisque ce Prince a depuis peu dépêché un Courier du Cabinet à Madrid pour rapporter leurs dernières résolutions, & une réponse positive sur la demande qu'on leur a déjà faite de se desister de la guerre commencée en Italie, pour ensuite travailler à un accommodement avec S. M. I. & C. ou prendre les mesures qu'il conviendra. Les Espagnols qui se voyent pressés de toutes parts feront apparemment de sérieuses reflexions sur ce qui s'est passé, & sur le danger qui les menace de tout côté, s'ils veulent s'obstiner à se faire faire raison de leurs prétendus griefs.

IV. Malgré la Déclaration du Roi qui a été renvoyée, pour imposer silence aux partis opposés au sujet de la Constitution *Unigenitus*, il paroît encore de tems en tems des libelles, & les esprits ne sont pas moins échauffés qu'au

Perquisitions pour
découvrir
les Auteurs
des Libelles.

qu'au paravant. Si l'Autorité Royale dont on s'est servi pour faire cesser les disputes qui troublent la France, n'a pas été une digue assez forte pour arrêter ce desordre, de quels moyens faudra-t'il donc se servir dorénavant pour faire rentrer chacun dans son devoir ?

S. A. R. le Duc Regent qui n'en est venu à cette extrémité qu'après avoir employé la douceur & les remontrances, a ordonné qu'en exécution de cette Déclaration, on fit des visites exactes chez tous les Libraires, Imprimeurs &c. pour tâcher de découvrir les Auteurs de ces écrits, & les châtier comme le mérite leur désobéissance, mais quelques perquisitions que l'on ait faites, il a été impossible de rien apprendre, quoi que cette commission ait été donnée à des personnes intecellées & capables plus que qui que ce soit de rendre bon compte de l'Emploi qu'on leur avoit confié.

Libelle fectri
par les Par-
lemens.

V. De tous ces écrits, ce'ui qui a le plus fait de bruit est un ouvrage intitulé *Catechisme Historique & Dogmatique sur la Constitution Unigenitus*, dont on a eu soin de repandre des exemplaires en divers endroits, les Parlemens chargés de faire exécuter les volontés du Souverain, ont crû qu'il étoit de leur devoir d'arrêter un tel scandale, & de s'en tirer un libelle aussi dangereux, c'est ce que la plupart ont fait, & le Procureur General du Parlement de *Rennes* en Bretagne s'est entre autres extrêmement distingué par le discours qu'il a prononcé à cette occasion. Comme cette piece n'est point encore publique, nous la reservons pour le mois prochain, aussi bien que l'Arrêt qui a été rendu en conséquence.

VI. Pendant toutes ces agitations S. A. *Impartialité*
R. le Duc Regent essaye par toutes sortes *de S. A. R.*
de voyes de réunir les esprits, & comme il
n'entre aucune passion dans tout ce que
fait ce sage Prince, & que son unique but
est de ranimer par la douceur tant de gens
opposez dans leurs sentimens, & qui jus-
ques à present ont paru si indociles, on
s'est aperçû que dans une nomination qu'il
a faite de quantité de Benefices vacants, les
deux partis ont eu également part à la di-
stribution des graces, & que les uns n'ont
pas plus été favorisé que les autres.

Ce n'est pas là assurément le plus mauvais
expedient dont on puisse se servir pour ré-
tablir la paix; car la crainte, que je m'im-
agine, que chaque parti a de succomber, &
d'être par là privé des biens temporels &
des honneurs qui les accompagnent, entretient
pour le moins autant la division, que l'intérêt
de la Religion, qui jusques ici n'a paru être
qu'un prétexte dont chacun s'est servi pour
venir mieux à ses fins; de maniere qu'en
partageant également entr'eux le tresor de
l'Eglise, les autres difficultez seront bientôt
aplanies.

VII. On a imprimé & mis au jour un
Akte d'Apel du Cardinal de Noailles à un *Akte d'Apel*
futur Concile general, datté du 3. Avril 1717, *du Cardinal*
qui à ce que l'on assure, a été trouvé parmi *de Noailles*
les Papiers d'un Evêque mort depuis quel-
que tems; il s'en est repandû une si grande *suprimé par*
quantité de copies qu'il se trouve presque *un Arrêt des*
entre les mains de tout le monde, & cet *Parlement.*
Akte qui a été publié sans la participation
de ce Prelat, & même contre sa volonté,
bien

bien loin d'affoupir les différends, n'a servi qu'à causer de nouveaux embarras. Cette obstination & cette desobéissance aux ordres du Roi, ont donné lieu à un Arrêt du Parlement de Paris, qui fut rendu le 2. Décembre dernier, par lequel il est ordonné que la Déclaration du 8. Octobre 1717. qui impose silence sur cette affaire, sera mise en exécution, & que tous les exemplaires de cet Acte d'Apel seront supprimés, avec défense à toutes sortes de personnes d'en debiter ni vendre sous de très rigoureuses peines. Il faut avouer que voilà une opiniâtreté bien invincible; j'apprends d'un habile homme qu'il n'y a qu'un seul moyen pour terminer toutes ces disputes, & que si on ne s'en sert promptement, cette affaire ne finira que par un coup d'éclat.

VIII. Depuis les Edits & Déclarations qui ont paru pendant le mois d'Août dernier pour le rétablissement des Finances, il ne s'est rien passé d'intéressant, & le ministère a jugé à propos de donner quelque relâche à ses travaux, & d'attendre quel en seroit le fruit: le produit n'a pas encore été tel que l'on se l'étoit promis. Les Lotteries qui se sont tirées les deux derniers mois, dont le fond devoit être chaque fois de six cens mille livres, ne se sont trouvées monter qu'à cent & quelques mille livres, quoique l'on ait eu soin pour ranimer la confiance, de brûler publiquement & avec grand appareil devant l'Hôtel de Ville de Paris les Billets de l'Etat qui ont été retirez par ce moyen; mais le public a assisté froide-

ment

*Ce qui s'est
passé depuis
les Edits
rendus au
sujet des
Finances.*

des Princes &c. Janvier 1718. - 43

ment à ce spectacle, sans en avoir paru fort touché. La vente des petits Domaines se fait aussi fort lentement, & peu de gens se présentent pour acquérir des rentes viagères; de sorte qu'il reste encore pour ressource la Compagnie d'Occident, de laquelle on se promet merveilles, & qui doit produire à la Nation un profit considérable; mais jusques ici tout le monde paroît froid & fort réservé. Ce qu'il y a de fâcheux, est que si ces expédiens ne réussissent pas, il faudra recourir à d'autres. L'intention des Ministres étant d'acquitter les dettes de la Couronne à quelque prix que ce soit.

IX. Mr. d'Adoncourt Brigadier des Armées du Roi, & Officier de mérite, a été fait Viceroi du *Mississipi*.

ARTICLE IV.

*Contenant ce qui s'est passé de considerable en
ITALIE depuis le mois dernier.*

I. LE Prince hereditaire de Moscovie après avoir séjourné quelque tems dans le Royaume de Naples, & parcouru plusieurs autres Cours d'Italie, s'est rendu à Rome, où il a été reçu de la part du Pape avec de grands honneurs; ce Prince avoit une nombreuse suite, & a été presque toujours accompagné par Dom Charles d'Albani neveu de Sa Sainteté. Pendant le séjour qu'il a fait dans cette grande Ville, le Cardinal Pauluci Ministre & Secetaire d'Etat, lui a fait fournir ses Carrosses, tant pour voir
ce

*Le Prince de
Moscovie à
Rome.*

ce qu'il y a de beau & de considerable à Rome, que pour en visiter les dehors, & les magnifiques Palais, où il a été regale splen- tidement par plusieurs Cardinaux; quelque bon accueil qu'on lui ait fait dans cette Cour, & quelque envie qu'il ait marqué d'y rester plus longtems, il a été obligé d'en partir pour retourner en Moscovie, ayant été rapellé par le Czar son pere, qui lui a fait sçavoir de prendre sa route par l'Allemagne: ce Prince a bien laissé une grande idée de son mérite, mais non pas de sa devotion pour les reliques qu'on lui a fait voir dans différentes Eglises.

II. Sur les demandes réitérées qu'a faites S. M. I. & C. au Pape, de laisser passer sur les terres de l'Etat Ecclesiastique un Corps de huit mille hommes, qui doivent renforcer les Troupes qui sont actuellement dans le Royaume de Naples, S. S. a tenu plusieurs Consistoires sans que l'on ait pu sçavoir les resolutions qui y ont été prises; le St. Pere, à ce qu'il paroît, voudroit bien éviter la visite de pareils hôtes, mais ce qu'il y a d'embarassant, est qu'il sera assés difficile de leur refuser ce passage, si S. M. I. & C. le souhaite, & si elle persiste à le demander: l'affaire est délicate dans la conjoncture presente, où il semble que S. S. a un intérêt particulier de ne pas se brouiller avec l'Auguste Maison d'Autriche. Depuis quelque tems la Cour de Rome s'est trouvée accablée de différentes affaires dont celle-ci n'est pas une des moindres, par les consequences que l'on pourroit tirer si S. S. refusoit de laisser

*Consistoires
tenus à quel
sujet.*

des Princes &c. Janvier 1718. 45

à traverser l'Etat Ecclesiastique à ces Troupes, & de donner cette satisfaction à l'Empereur.

III. Le Comte de Gallas Ambassadeur de S. M. I. & C. à Rome, a fait des protestations auprès du Pape & à la Datterie, contre la nomination des Benefices Ecclesiastiques qui viendront d'orénavant à vauquer dans le Royaume de Sardaigne; nouvel embarras pour S. S. dont le Pontificat jusques ici n'a pas été fort tranquille, & qui de jour en jour ne voit naître de toute part que des difficultez presque insurmontables.

Protestations touchant les Benefices de Sardaigne.

IV. On travaille sans relâche à mettre en état de défense les Places Maritimes du Royaume de Naples, entr'autres *Gaëte* & *Capoue*; cette dernière étant située avantageusement, les Fortifications que l'on y ajoute, la rendront considerable, & une des meilleures Forteresses du Pais. La principale attention de Mr. le Comte de Thaur Viceroy de ce Royaume, étant de s'assurer au dedans pour pouvoir agir avec plus de liberté au dehors en cas qu'il prit envie à la Flotte d'Espagne de faire quelque tentative, a envoyé en Hongrie tous les Espagnols qui se sont trouvés dans les dépendances de son Gouvernement, suivant les ordres qu'il en a reçu de la Cour de Vienne. Cette Nation n'aimant pas à s'éloigner de ses foyers, S. E. pour les y engager leur a fait distribuer à chacun l'argent nécessaire pour faire le voyage commodément, & les a assuré qu'à leur arrivée en ce Pais on leur distribueroit des maisons & des terres exemptes de tous droits pendant

On fortifie Capoue & Gaëte.

Espagnols envoyez en Hongrie.

13. ans, & qu'on leur procureroit des établissemens si avantageux qu'ils n'auroient pas lieu de se repentir d'avoir quitté leur patrie. A toutes ces précautions on a ajouté celle de défendre aux Maitres des Postes d'envoyer aucune lettre des particuliers hors du Royaume, sous quelque prétexte que ce soit, à peine d'être rigoureusement punis; de manière qu'il est à présent assez difficile que l'Espagne entretienne aucune correspondance au dedans, puisque on lui en ôte tous les moyens, ni qu'elle ose faire aucune entreprise au dehors, les Places étant bien munies & fortifiées, & chacun se tenant sur ses gardes.

*Prise de
Prevezza &
Viznizza
par les
Venitiens.*

V. La Flotte Othomane n'étant plus arrêtée par les vents contraires aux environs de *Modon*, où elle s'étoit tenue depuis les derniers Combats, est retournée à *Constantinople*; & cette retraite a laissé la liberté au Capitaine General *Pisani* d'employer utilement les forces de la République. Dans un Conseil de guerre qui se tint à la fin du mois d'Octobre dernier, il fut résolu d'attaquer les Villes de *Prevezza* & *Viznizza*; Villes de l'Epire, situées dans la Mer de Grece, entre l'Isle de *Corsou* au Septentrion & celle de *Ste. Maure* au Midi près du Cap de *Figalo*, qu'à cet effet on enverroit les Galeres à *Ste. Maure* avec quelques Troupes qui devoient être suivies d'un détachement d'Infanterie & de Cavalerie de *Corsou*; le Marechal de *Schuyembourg* fut choisi pour commander à cette expedition, & la grande Flotte qui étoit restée à *Zantes*, destinée à le couvrir, en cas que celles des Turcs revint

vint dans ces Mers. Ces dispositions étant faites, le General Schuyembourg s'avança du côté de *Prevezza* à la tête d'un Corps de 8000. hommes avec lequel il en forma le Siege, & après une foible resistance de la part des Turcs, il s'empara de cette Place, devant laquelle on n'a perdu qu'environ cent hommes. La nouvelle en ayant été sportée à Venise par un bâtiment qui arriva le 18. Novembre avec quelques Drapeaux & Eten-darts pris sur les Infidèles, causa une joye extraordinaire au peuple; le même jour le *Te Deum* fut chanté en présence du Doge, du Senat, & des Ministres étrangers, & le soir il y eut des illuminations & des feux par toute la Ville.

Quatre jours après on aprit encore par un exprés envoyé par le Général Pisani la prise de *Vizzizza* avec la Relation suivante.

„ Le Comte de Schuyembourg après la
„ prise de *Prevezza* fit investir *Vizzizza*, &
„ le 27. on commença à battre la Forteresse
„ avec plusieurs pieces de canons : la Gar-
„ nison qui étoit composée de 1800. Janis-
„ saires & 400. Spahis y repondit avec beau-
„ coup de vigueur. Le 2. de Novembre la
„ Garnison fit une sortie pour tâcher d'em-
„ pêcher le débarquement de quelques trou-
„ pes que l'on mettoit encore à terre ; mais
„ le General Pisani ayant fait poster sur une
„ hauteur voisine 200. foldats & mille Grecs,
„ les Infidèles furent chargez si à propos en
„ front & à dos, qu'ils se retirerent dans
„ la Place en desordre. La même nuit les
„ Turcs craignant d'être forcez dans ce Po-
„ ste, & d'être passez au fil de l'épée, se sau-
verent

;; verent, & se retirèrent sur la hauteur voisi-
 ne. Le 3. nos gens s'apercevant que la
 ,, Ville étoit abandonnée, y entrèrent, &
 ,, s'emparèrent des Postes. On y a trouvé
 ,, 32. pieces de Canons & six Mortiers de
 ,, Bronze, avec deux Magazins remplis de
 ,, toutes sortes de munitions de guerre &
 ,, de bouche; ainsi on s'est rendu maître
 ,, de toute la Province de *Xeromero* qui est
 ,, un Pays extrêmement fertile & peuplé.

Tous ces heureux succès ont fait redou-
 bler à Venise les actions de grâces & les
 rejouissances. Le Major General Galli, qui a
 apporté cette agreable nouvelle, étoit char-
 gé de plusieurs Drapeaux & d'une queue de
 cheval prise sur les Turcs, qui ont été dé-
 posés dans l'Eglise de St. Marc pour conser-
 ver la memoire des grands avantages rem-
 portez sur les Infidelles.

VI. Il n'en a pas été de même en Dalma-
 tie, où le Provediteur Mocenigo étoit entré
 avec un Corps d'Armée; Ce General ayant
 formé le siege d'*Antivari*, a été obligé de
 l'abandonner sur les avis qu'il reçut que le
 Bacha de *Seutari* venoit au secours de la Pla-
 ce avec une Armée superieure à la sienne;
 la retraite s'est faite en bon ordre du côté de
Catarro, après avoir ruiné & brûlé les Faux-
 bourgs d'*Antivari* & ravagé le Plat-Païs.

VII. Mr. le Capitaine General *Pisani* a
 été fait Chevalier de la Chaise d'or en con-
 sideration des grands services qu'il a rendu
 à la Republique pendant la Campagne der-
 niere, & la Seigneurie l'a continué dans les fon-
 ctions de sa Charge, quoique le tems qu'il
 doit l'exercer soit expiré.

Levée du
 siege d'*Anti-
 vari*.

ARTICLE V.

Qui comprend ce qui s'est passé de plus considerable en ALLEMANNE & en HONGRIE depuis le mois dernier.

I. L'Aga Turc qui se tient encore à Belgrade, a enfin reçu la reponse du grand Vizir qu'il attendoit de Constantinople depuis si longtems ; & sans laquelle on ne pouvoit entrer en négociation. Elle a été apportée en Langue Turque par le Secretaire de M. Montaguë Ambassadeur de S. M. B. à la Porte, & ç'a été Mr. d'Allman Conseiller, Membre du Conseil de guerre, qui est de la part de S. M. I. & C. en Hongrie, pour recevoir les propositions de la Porte, qui en a fait la traduction, & l'a envoyée à la Cour de Vienne. Cette reponse ne s'est pas trouvée telle qu'on l'attendoit, eu égard à la grande envie que les Turcs paroissent avoir d'obtenir la Paix, n'étant conçûe qu'entremes generaux & ne parlant que de quelques Préliminaires, & du choix d'un lieu propre & convenable pour traiter. Comme il s'y est trouvé quelques particularités qui n'étoient pas tout à fait intelligibles, on a fait venir l'Exprés qui a été envoyé, pour mieux s'éclaircir, & sçavoir de lui même quelles étoient ses instructions.

Lenteur des Turcs pour entrer en Négociation touchant la Paix.

Ce refroidissement de la part de la Porte Ottomane & la lenteur qu'elle affecte dans cette occasion, après avoir fait les premieres avances pour la Paix, donnent lieu de croire

D

que

que le Sultan n'a jamais été, ou n'est plus dans les mêmes dispositions, & il est assez difficile de pénétrer quelles raisons ont pu déterminer S. H. à faire la démarche qu'elle a faite, & à faire cesser tout à coup les empressements qu'elle avoit marqués ci-devant. Quelques avis assurent que le mécontentement des peuples, peu satisfaits des mauvais succès de la Campagne dernière l'avoient obligé de prendre ce parti, son intention n'étant pas de faire cesser la guerre, mais seulement de temporiser & de laisser calmer l'agitation qui paroissoit dans les esprits; mais il y a plus d'apparence que quelque Puissance, ou les Auteurs de l'expédition de la Sardaigne ont employé tous les ressorts de leur Politique pour détourner le grand Seigneur d'en venir à aucun accommodement avec l'Empereur, & le porter à continuer la guerre, dans l'espérance dont ils l'ont flatté de pouvoir recouvrer la Campagne prochaine, ce qu'il a perdu, par l'impossibilité où ils prétendent mettre S. M. I. & C. de pouvoir soutenir en même tems la guerre en Hongrie, & s'opposer à la puissante diversion qu'ils se promettent de faire en Italie; non plus que d'empêcher l'exécution des grands projets qu'ils ont formés, & qui ont déjà commencé à éclater. Ces conjectures paroissent assez vraisemblables, si l'on considère l'état présent des affaires de l'Europe, & ce qui s'est passé de la part de l'Espagne; quoi que l'on connoisse peu la disposition du Gouvernement des Turcs, & le caractère de leurs Ministres, on en sçait assez pour être persuadé qu'ils sçauront toujours profiter admirablement

des Princes &c. Janvier 1718.

blement bien de tous les avantages qui se presenteront, & que cette Nation est bien moins barbare qu'on ne se l'imagine, principalement quand il s'agit de ses interets, & de brùler ou entretenir la division entre les Princes Chrétiens.

II. On a donné les ordres nécessaires pour faire partir de Hongrie, huit Regimens qui doivent passer en Italie, sçavoir un Regiment de Cavalerie & trois d'Infanterie dans le Royaume de Naples, deux de Cavalerie & deux d'Infanterie dans la Lombardie. Ces Troupes doivent être suivies au commencement du Printemps par d'autres Regimens Imperiaux & quelques Hussars, outre les Troupes Auxiliaires que S. M. I. & C. prendra à son service à ce sujet. On continue d'assurer que les dispositions sont faites pour former un Corps d'Armée de cinquante mille hommes en ce Pais-là, qui sera commandé par le General Comte de Staremberg, & que pour remplacer en Hongrie les Troupes que l'on en tire, les levées que l'on continue de faire avec succès dans tous les Etats de Sa M. suffiront, & fourniront de quoi remplir ce vuide. De manière que l'Armée de Hongrie sera aussi forte qu'elle l'étoit la dernière Campagne, en cas que la Paix ne se fasse pas, car les derniers avis en redonnent de grandes esperances.

III. Il est à craindre que le voyage que S. A. S. le Prince Eugene de Savoye s'étoit proposé de faire dans les Pais-Bas Autrichiens pendant cet hiver, ne soit différé & remis à un autre tems, sa présence étant absolument nécessaire à Vienne, tant que la Paix

*Regimens
Imperiaux
passent en
Italie.*

*On doute du
depart du
Prince Eugene
pour les
Pais-Bas.*

ne sera pas concluë avec la Porte, & que les Espagnols menaceront l'Italie; les dispositions à faire pour soutenir les efforts de tant d'ennemis, demandent toute l'application de ce grand Prince, & ne lui permettront pas de se faire voir à des peuples qui le souhaitent si ardemment.

*Assemblée
des Etats de
la Basse Au-
triche.*

IV. Les Etats de la Basse Autriche s'assemblerent à Vienne le 18 du mois de Novembre dernier avec les Ceremonies accoutumées, pour délibérer sur différentes affaires, & entr'autres sur le subside que l'on doit acorder au Souverain. Le même jour S. M. I. & C. se rendit à l'Assemblée, & Mr. le Comte de Zinzendorf Grand Chancelier, fit une Harangue des plus pathétiques, par laquelle il exhorta les Etats de fournir à S. M. les moyens nécessaires pour commencer de bonne heure la Campagne en Hongrie contre les Turcs, & la mettre en état de conserver tout au moins les conquêtes qu'on a faites sur eux la Campagne dernière, ajoutant que l'ennemi auquel on avoit à faire étoit rusé & puissant, qui ne seroit jamais de Paix qu'il n'y fût forcé; il representa ensuite que les Etats de l'Empereur étans attaquez en Italie par les Espagnols, on alloit être obligé de porter la guerre en ce País pour soutenir les justes droits de l'Auguste Maison d'Autriche. Après ce discours S. M. I. & C. en fit un pour appuyer ce que son Chancelier venoit de dire, qui fut court, & auquel Mr. le Comte de Harach comme Marechal de la Province répondit en des termes également soumis & respectueux.

V. Le Prince Electoral de Saxe qui depuis

des Princes &c. Janvier 1718. 53

puis son arrivée à Vienne, s'y est tenu *Le Prince*
incognito, & qui ne se fait encore actuellement *Electoral de*
connoître que sous le nom de Comte de Lusace, étant guéri de quelque légère indisposition, *Saxe a Au-*
qui l'avoit empêché de paroître, a eu au- *diance de*
diance de Sa Majesté I. & C. de l'Impera- *S. M. I.*
trice, & de toute la Famille Imperiale. Ce
jour là ses équipages étoient d'une magni-
ficence extraordinaire, & sa suite fort nom-
breuse; il étoit accompagné de quantité de
Seigneurs Polonois & Saxons qui formoient
une espece de Cour, & qui le suivoient dans
trois Carosses attelz de six Chevaux, en-
tourrez de quantité de Pages, Heyduques,
& Laquais vêtus d'une riche livrée. Du
dépuis son Atteffe s'est trouvée à toutes les
Assemblées, & a eu part à tous les divertis-
semens de la Cour.

VI. La maniere dont Mr. le Marquis de
Maffey, Lieutenant General des Armées de *Lettre de*
S. A. S. E. de Baviere, & les Troupes Ba- *l'Empereur*
varoisés qu'il commandoit en Hongrie, se *à Mr. le*
sont distinguez au siege de Belgrade, & dans *Marquis de*
la dernière Bataille contre les Turcs, leur a *Maffei.*
adressé une Lettre de remerciemens de la part
de S. M. I. & C. dont voici la teneur.

CHARLES &c. S. A. S. Mr. le Prince Eugene
de Savoye Nous ayant suffisamment in-
formé que vous, de même que l'Etat Major,
les Officiers, & Troupes qui étoient sous vôtre
Commandement pour nôtre service en Hongrie,
avez non seulement à l'attaque de la Ville de
Belgrade qui étoit entierement pourvûe de
toutes sortes de munitions, témoigné vôtre
incomparable intrepidité, mais vous vous êtes

encore le 16. du mois d'Août (auquel jour l'ennemi s'est aprouché de nos Retranchemens en ordre de Bataille, laquelle avec la benediction de Dieu a été gagnée) comporté pendant toute l'action avec tout le courage, la fermeté, & la dernière valeur d'un Heros, de maniere que cette signalée victoire a été suivie de la reddition de cette très importante Forteresse de Belgrade; ce qui nous a donné tout le contentement possible; & à vous, à l'Etat Major, aux Officiers & Soldats Bavaois qui étoient sous votre Commandement, une gloire immortelle.

C'est pourquoy Nous vous en avons bien voulu marquer nôtre entière satisfaction, & vous assurer toujours de nôtre inclination Imperiale, & vous avertir en même tems que vous ayez à persuader l'Etat Major, les Officiers & Soldats Bavaois de nôtre affection en toutes rencontres; esperant que vous Nous assisterez dorénavant contre un infracteur de paix, & l'ennemi du nom Chrétien qui Nous a forcé à prendre les armes, afin qu'avec la benediction du Ciel, nos forces étant jointes ensemble, Nous puissions le combattre, étant persuadé de votre zele & bonne intention, & que vous encouragerez à votre exemple tous les Soldats qui sont sous votre Commandement. Nous &c. *Signé*, CHARLES. *Donné* à Vienne le 20 Septembre 1717.

VII. Le Comte Jérôme de Colloredo, de Gouverneur de Moravie, a été reçu au nombre des Conseillers Auliques en consideration de son attachement à l'Auguste Maison d'Autriche, & des services qu'il a rendus.

AR-

ARTICLE VI.

Contenant ce qui s'est passé de plus considerable en POLOGNE & dans les Etats du NORD depuis le mois dernier.

LE changement de Religion du Prince Electoral de Saxe, dont nous parlames dans le Journal dernier à l'Article d'Italie, & qui a été caché pendant 5. ans, est à present connu de tout le monde, ce Prince l'ayant déclaré, & fait profession publiquement à Vienne de la Religion Cath. Romaine, où il assiste journellement à toutes les devotions: Les Puissances Protestantes en ont été informées par les soins qu'a pris S. M. Polonoise de leur faire sçavoir, & les Etats de l'Electorat de Saxe s'étant assemblez, S. M. leur a aussi fait notifier par la Declaration suivante, ainsi il n'y a plus lieu d'en douter.

Vous serez déjà informez par la voix publique de la raison qui m'a porté à vous appeller ici: c'est pour vous dire que le Prince mon fils s'est déclaré Catholique à Vienne le 21. de ce mois, ayant crû qu'il ne convenoit pas à un Prince de sa naissance de cacher plus longtems la Religion qu'il avoit embrassée depuis cinq ans. Je lui avois laissé dès sa jeunesse, comme il étoit juste, une entiere liberté là dessus. Il m'a mandé que Dieu lui avoit touché le cœur, & qu'il se sentoit porté à se rendre Catholique. La Religion que je professe moi même demandoit non seulement que je ne m'y opposasse

*Declaration
de S. M. P.
aux Etats de
Saxe touchant le
changement
de Religion
du Prince
(son fils.)*

lâsse pas, mais aussi que je fusse content de sa résolution. Or en vous déclarant ceci, je dois aussi vous faire sçavoir que le changement du Prince ne doit pas vous alarmer. Je n'ai moi-même gêné personne en matière de Religion, sachant bien que la loi est un don de Dieu, & que tous mes Sujets doivent jouir de la même liberté pour ce qui regarde leur conscience, que j'ai laissée au Prince mon fils. Vous pouvez être persuadés que ce Prince aura les mêmes sentimens d'équité & de modération que moi. Continués donc à remplir les devoirs de vos Charges avec la même fidélité, & la même exactitude que vous avés fait par le passé, & soyez sûrs qu'aussi bien moi que le Prince mon fils, nous aurons toujours la même affection pour vous, que méritent vos soins & votre zèle pour nôtre service. Donné à Dresde le 23. Octobre 1717. *Signé*, AUGUSTE ROY.

S. M. P.
attendu en
Pologne.

II. On fait de grands préparatifs en Pologne pour y recevoir le Roi qui y est attendu de jour en jour, & qui y doit retourner de ses Etats de Saxe: on a déjà fait partir 300. Gardes de la Couronne, qui sont sur la Frontière pour l'accompagner, & Messieurs Sapiha & Troki ont été envoyés à ce Prince pour le supplier de hâter son retour dans ce Royaume, où sa présence est nécessaire, & où il est attendu avec grande impatience. S. M. P. ne tardera pas à donner cette satisfaction aux Polonois, faisant état de partir de Dresde après son retour de *Mortzbourg*, où elle s'est rendue pour assister aux nœces du Prince de Lubomirski avec la fille du Comte

des Princes &c. Janvier 1718. 57

Comte de Vitzhum; les gros Bagages ont déjà pris les devans, & les ordres sont donnez pour disposer tout ce qu'il faut pour ce voyage, aucune affaire n'arrêtant plus S. M. dans ses Païs hereditaires, les ayant toutes réglées pendant le séjour qu'elle a fait dans cet Electorat.

III. Mr. le General Comte de Fleming a été nommé par le Roi pour rester dans l'Electorat de Saxe en qualité d'Administrateur pendant l'absence de Sa Majesté, & le Commandement en Chef des Troupes Saxonnes a été donné à Mr. Wackerbarth. *Emplois donnés.*

IV. Nous ne pûmes trouver place dans le Journal de Decembre dernier pour y insérer le Traité conclu entre S. M. Czariene & la Ville de Dantzich. Le voici tel qu'il a paru. *Traité entre Sa M. Czariene & la Ville de Dantzick.*

I. La Ville de Dantzich promet de n'avoir plus aucune correspondance ni aucun Commerce avec les Suedois jusqu'à la fin de la guerre & de défendre avec soin la même chose à ses Sujets; & si quelqu'un de ses Bourgeois ou Habitans venoit à y contrevenir, il sera puni. Si Sa M. Czariene trouve à propos d'établir un Agent ou Commissaire dans la Ville de Dantzich, il lui sera libre d'y demeurer, & il jouïra de tous les honneurs qu'on read aux autres Commissaires ou Agens étrangers qui résident à Dantzich; de plus il aura soin des intérêts de S. M. Cza. & que suivant la presente convention la susdite correspondance & tout Commerce celle avec la Suede: & en cas qu'il vint à découvrir quelque chose qui y contrevient, il en donnera connoissance au Magistrat

gistrat, & se fera donner une satisfaction convenable à cet égard.

2. La Ville de Dantzich armera en course contre les Suedois, à ses dépens, & avec l'approbation de Sa M. P. les 3. Fregates qu'elle s'est fait construire. Ses Bâtimens porteront le Pavillon de S. M. P. dont ils auront commission, & agiront contre les Vaisseaux ennemis; il leur sera permis de relâcher dans tous les Ports de S. M. Czariene; & afin que les autres hauts Alliez leur accordent la même liberté en cas de besoin, de mouïller dans leurs Ports, & d'y trouver un refuge assuré, on sollicitera pour cet effet S. M. P. & S. M. Cza. promet de son côté d'appuyer cette demande; cependant on donnera aux Capres les mêmes Reglemens qui sont établis pour tous les autres Armateurs, par lesquels il leur sera fait défense de visiter ou d'arrêter aucuns Vaisseaux appartenans à la Ville de Dantzich, ou à ceux des autres hauts Alliez du Nord, & d'autres Nations neutres; lors qu'ils se trouveront munis de bons Passports & Certificats, qui leur auront été montrés, ni de leur demander & prendre quoi que ce soit, & leur causer aucune inquiétude sous quelque prétexte que ce soit.

3. La moitié de l'équipage de ces Capres sera composé des Sujets de S. M. Czariene en cas que S. M. P. y consente, mais ces gens là prêteront serment au Roi de Pologne, comme étant à son service, & seront reconnus comme tels.

4. Pour mériter d'autant plus la faveur de S. M. Czariene, & obtenir les conditions ci-dessus mentionnées, la Ville de Dantzich payera une somme de 140. mille Dalders en espee à
raison

des Princes &c. Janvier 1718. 59

raison de six simfcs par Dalders; laquelle somme sera partagée également en trois termes differens, dont le premier payement se fera 3. mois après la Ratification de S. M. Czariene, le deuxiême six mois après le premier terme échû, & le troisiême six mois après le second terme.

5. Il sera permis aux Fregates, Capres, & Galleres de S. M. Czariene de relâcher dans le Port de Dantzich en cas que la necessité les y oblige. Et pour ce qui regarde leur sureté, ces Bâtimens seront traitéz de la maniere qu'on en use à cet égard dans les Villes & Fortereses des Puissances Maritimes alliées. Ces Fregates, Capres & Galleres se comporteront aussi de la même maniere que les Vaisseaux des autres Nations qui sont en amitié; ils ne pourront rien exiger, mais ils acheteront de leur propre argent tout ce dont ils auront besoin; & ils ne s'attribueront aucun pouvoir de visiter & d'inquieter aucun Vaisseau qui entrera dans le Port, ou qui en sortira.

6. Dès que le present accord sera conclu & signé par les Plenipotentiaires de part & d'autre, les Troupes de S. M. Czariene qui sont presentement dans le territoire de Dantzich, se retireront incessamment, sans faire aucune autre demande, & ledit territoire demeurera libre & exempt de quartiers d'hyver pour ces Troupes, & pour toutes celles du Czar, & de toutes autres charges quelque nom qu'elles ayent.

7. La Ville de Dantzich sera dès à present & pour tout le tems à venir entierement déchargée & affranchie de toutes prétentions quelconques qui ont été faites dans cette occasion,

caſion, ou ci devant de la part de S. M. Czariene, & qui ſous quelque autre prétexte, pourront être renouvelées.

8. En cas que quelqu'un à l'occaſion de cet accord vint attaquer ou inquieter en aucune maniere la Ville de Dantzich, S. M. Czariene la défendra & protégera de toutes ſes forces.

9. Tous les Negotians de Dantzich qui trafiquent à *St. Petersbourg*, ou dans quelque autre Port de S. M. Czariene, auront les mêmes franchiſes & privilèges dont les autres Nations qui ſont dans une amitié la plus étroite, jouiſſent ou jouiront à l'avenir.

10. S. M. Czariene joindra ſes ſoins à ceux des autres Puiffances, afin que la Ville de Dantzich ſoit comprise dans la prochaine paix du Nord (que Dieu accorde inceſſamment) & qu'elle ſoit maintenüe non ſeulement dans tous ſes droits, franchiſes & privilèges, mais auſſi dans le libre exercice de la Religion Evangélique, comme elle en a joiü avant la preſente guerre.

11. S. M. Czariene ratifiera entierement cet accord, & tous les differens Articles qui y ſont coatenus, laquelle Ratification ſera délivrée inceſſamment à la Ville de Dantzich, & échangée contre celle de ladite Ville, &c. Fait à Dantzich le 30. Septembre 1717.

V. Les Troupes Moſcovites ont commencé à faire quelque petit mouvement pour ſe retirer & évacuer la Pologne, ce qui a cauſé d'abord une joye extraordinaire à toute la Nation. On peut bien apeller en eſſet petits mouvemens ce qu'elles ont fait juſques à preſent, puis que leur marché eſt réglé de maniere

des Princes &c. Janvier 1718. 61

maniere qu'elles ne font qu'une lieue par jour, *Lenteur des*
encore se reposent-elles régulièrement le troi- *Troupes*
sième; cette lenteur qu'elles affectent, fait *Moscovites*
craindre, que par ce moyen elles ne restent à évacuer la
encore dans la Pologne pendant tout l'hiver, *Pologne.*
n'étant pas possible qu'elles puissent seulement
arriver sur les Frontiers de ce Royaume
avant le Printems, si elles ne se hâtent pas d'a-
vantage, il est vrai que le General Weide qui
commande celles qui traversent la Pologne, &
qu'il a ramenées du Duché de Mecklem-
bourg, fait observer une discipline si exacte,
que l'on ne peut s'en plaindre sans injustice;
mais l'Armée qui est encore en Lithuanie
sous les ordres du General Comte de Cze-
remerof, continuant à se faire fournir pen-
dant la marche, les vivres, les fourages, & tout
ce qu'il lui faut, les Provinces qui sont sur
sa route, s'en trouvent extrêmement fatiguées,
d'autant plus qu'il se retire aussi lentement
que le General Weide, & qu'il ne se presse
pas d'avantage; si c'est par amitié que les
Moscovites ont tant de peine à quitter les
Polonois il faut convenir qu'elle est bien vio-
lente, & qu'il y a peu d'exemple d'une pa-
reille inclination.

VI. Depuis la retraite de la Flotte des
Alliez du Nord, de la Mer Baltique, S. M. *La Flotte*
Suedoise a fait désarmer la sienne qui étoit *Suedoise*
dans le Port de Charleskroon, & a tourné tous *désarmée,*
ses projets du côté de la Norwege; les For- *projet de Sa*
tifications & les retranchemens que ce Prince *M Suedoise*
a fait faire vers le *Swinzond*, sont extrême- *sur la Nor-*
ment forts, & la quantité de Troupes qui *wège.*
ont marché de ce côté là font conjecturer
que les pertes de l'année passée ne l'ont
point

point rebuté, & qu'il veut essayer de les repa-
rer en faisant une nouvelle descente en ce Pais.
On apprend par quelques lettres qu'effecti-
vement l'intention de ce Prince est de tenter
d'y faire quelque expedition, mais que la
saison n'étant pas encore propre, elle avoit
été remise au tems des glaces & de la forte
gelée; que S. M. s'étoit retirée à *Lunden*
en Scanie plus resoluë que jamais de conti-
nuer la guerre, à quoi la demolition de *Wis-*
mar ne contribua pas peu; avant son départ,
ce Prince a fait la revûe de ses Troupes, des
Fortifications & Magazins de *Sondburg*, &
a ordonné de faire baraquier son Armée, en
attendant la saison propre pour la faire agir.

VII. Voici un nouveau Reglement de S.
M. S. qui a été publié au sujet des Capres,
qui peut avoir son utilité pour les Commer-
çants dans la Mer Baltique.

Reglement
de S. M. S.
pour les
Capres.

S A Majesté par son Edit du 14. Mars 1716.
Ayant déclaré que ce qui avoit été réglé
au sujet des Capres, ne regardoit que les Vais-
seaux qui vont dans les Ports ennemis de la
Mer Baltique & de la Mer Occidentale, ou qui
en viennent, mais non les Vaisseaux des Na-
tions Neutres qui navigent vers les Ports Neu-
tres de la Mer Occidentale, ou qui en viennent:
& comme il est necessaire de sçavoir comment
on distinguera les Vaisseaux Neutres qui ne font
point route vers les Ports ennemis, on doit
prendre garde que tous les Vaisseaux qui na-
vigent vers les Ports en deça de *Doggers Zand*
près de ceux des Ennemis, ou qui viennent
desdits Ports, doivent être pourvus des mêmes
documents spécifiés dans le Reglement des Ca-
pres

des Princes &c. Janvier 1718. 63

pres. Mais les Vaisseaux Neutres qui viennent de l'autre côté du *Dogger-Zand*, ou qui y vont, & qui ne seront pas soupçonnés de vouloir commercer dans un des Ports Ennemis, n'auront pas besoin de se pourvoir des documents prescrits par ledit Reglement concernant les Capres, néanmoins pour être distingués des Vaisseaux Ennemis, ils seront obligés d'avoir un Passeport authentique avec un Certificat à chaque voyage qu'ils feront, & de faire paroître par leurs connoissemens que les Vaisseaux & leur Cargaison n'appartiennent pas aux Ennemis. *Signé, CHARLES.*

VIII. S. M. Danoise fait des efforts incroyables pour s'opposer à la descente que les Suedois projettent de faire en Norwege, & on se promet bien de rendre tous leurs efforts inutiles du côté du *Swinzund*, par les precautions & les soins que l'on y apporte. Il faut attendre la saison propre pour pouvoit être tout à fait éclairci de la maniere dont les Suedois s'y prendront, pour surmonter tous les obstacles que les Dannois se proposent de leur opposer, ou pour sçavoir si leur fermeté pourra les vaincre; on parle tousjours en Danemarck de faire une diversion dans la *Scanie*, ce seroit le veritable moyen de faire lâcher prise à S. M. S. en Norwege, mais tout cela *sunt verba & voces*, il ni a que le tems qui puisse nous faire connoitre quels sont les desseins de ces Princes.

IX. Sur la representation qu'a faite l'Empereur à S. M. D. au sujet de la demolition des Fortifications de *Wisnar*, de laquelle S. M. I. & C. ne paroissoit pas fort satisfaite, le

*S. M. D.
oppose des
forces aux
Suedois en
Norwege.*

*Réponse de
S. M. D. sur
la démoli-
tion de Wis-
mar.*

le Roi de Dannemarck a fait réponse, que cette Place ayant été construite par les Suedois sans le consentement de l'Empereur & de l'Empire, & même contre les Protestations de tous les Membres de l'Empire, y avoit causé de tems en tems de grands préjudices, & a porté beaucoup de troubles, les Suedois n'ayant eu d'autre but que de se servir de cette Ville pour avoir entrée en Allemagne, & y faire passer leurs Troupes; & que pour ces raisons, S. M. espéroit que l'Empereur regarderoit la démolition de cette Place comme une chose absolument nécessaire au repos de l'Empire, & y donneroit son consentement, entre-tems on travaille toujours à la démolition de cette Forteresse avec autant de chaleur qu'au paravant, tous les dehors en sont déjà renversés, & il ne reste plus que le Fort de *Waluis* à faire sauter, ce qui doit être exécuté au commencement de cette année.

ARTICLE VII.

Qui contient ce qui s'est passé de plus considérable dans LA GRANDE BRETAGNE depuis le mois dernier.

*Naissance
d'un Prince
en Angleterre.*

LE 13. du mois de Novembre entre cinq & six heures du soir la Princesse de Galles acoucha heureusement au Palais *St. James* d'un Prince, qui paroît bien fait, robuste, & en parfaite santé. Comme dans ces occasions on a accoutumé d'observer en Angleterre de grandes précautions, le Prince son époux, l'Archevêque de Cantorberi, tous

des Princes &c. Janvier 1713. 69

tes les Dames du lit & les Medecins du Roi y assisterent, & se trouverent dans la Chambre. Cette heureuse delivrance fut anoncée dans le moment au peuple par le son des cloches & par la décharge du Canon de la Tour & du Parc, & causa une joye universelle dans Londres; la nouvelle en ayant été portée au Roi, qui étoit encore à *Hamptoncourt*, par le Lord Hervey, fils du Comte de Bristol, S. M. temoigna beaucoup de plaisir & de satisfaction de la naissance de ce Prince, & fit en même tems present à ce Seigneur de cinq cens guinées & le même soir le Duc de Portland vint de la part du Roi complimenter le Prince & la Princesse. Le lendemain la Cour fut fort grosse au Palais *St. James*, les Dames, les Seigneurs & les Ministres étrangers s'y trouverent en habit de fête, & furent tous admis à voir le jeune Prince. Le 15. S. M. s'y rendit *incognito*, & visita S. A. R. la Princesse de Galles; ce Monarque fit de grandes largesses à la sage femme, aux Dames, & aux Officiers servans actuellement, & retourna ensuite à Hamptoncourt.

II. La saison ne permettant plus à S. M. de rester à Hamptoncourt, ce Prince en partit le 24. du même mois, & se rendit le même jour à Londres, où il étoit rapellé principalement à cause de l'ouverture du Parlement. A son arrivée toute la Noblesse & les Ministres étrangers se rendirent au Palais *St. James*, s'empreserent à complimenter ce Prince sur son heureux retour, & la Cour fut fort nombreuse; les Magistrats de la Ville de Londres s'y rendirent aussi, & firent à S. M. le discours suivant.

*Retour de
S. M. à Lon-
dres, Haran-
gue des Mag-
istrats de
cette Ville.*

E SIRE,

SIRE,

LE Lord Maire & les Aldermans de la Ville de Londres demandent la permission à V. M. de la complimenter sur son heureux retour, & avec des cœurs pleins de joye, de la feliciter sur la naissance du Prince dont Madame la Princeſſe de Galles eſt accouchée; chaque addition à la Branche de vôtre Famille Royale eſt une augmentation de joye à tous vos Sujets, & nôtre bonheur preſent & futur, de même que nôtre sûreté en dépendent entierement; que vôtre Majeſté puiſſe le voir imiter tous ſes illuſtres exemples d'honneur, de vertu, & de bonté, que ſes glorieux Ancêtres lui montrent tous les jours; puiſſe t'il être une conſolation à V. M. un honneur à vôtre Maiſon Royale, & un commun bienfaiteur des hommes.

ſa M. s'étant levée, les remercia, & le Lord Maire, & toute ſa ſuite furent admis à l'honneur de lui baiſer la main.

*Ouverture
du Parle-
ment, Ha-
rangues à ce
ſujet.*

III. L'ouverture du Parlement s'eſt faite le 2. Decembre dans la Salle de Weſtminſter, ainſi que le portoit la Proclamation qui en avoit été publiée quelque tems auparavant, & cette auguſte Aſſemblée dont les Scéances avoient été interrompûes pendant près de quatre mois, à cauſe de l'abſence du Roi, va continuer avec ſon application ordinaire à terminer les grandes affaires auſquelles elle étoit ci-devant occupée, & à travailler à celles qui ſont ſurvenuës depuis, qui lui fourniront aſſez matiere à exercer ſon habileté, & ſon zele pour l'honneur & le bien

des Princes &c. Janvier 1718. 67
de la Nation Britannique. Le même jour le Roi se rendit avec les ceremonies accoutumées dans la Chambre des Seigneurs, & les Communes y ayant été mandées, S. M. leur fit une Harangue que j'insérerai ici, ces sortes de discours sont ordinairement es peintures vivs de ce qui se passe dans presque toutes les Cours de l'Europe, & donnent toujours une idée juste de la situation présente des affaires de la Grande Bretagne, ainsi ce sont des pièces utiles à l'Histoire, & en même tems curieuses & intéressantes.

Harangue du Roi faite à l'ouverture du Parlement de la Grande Bretagne.

MILORDS ET MESSIEURS,

JE suis fort aise d'avoir pû ramener la séance du Parlement à la saison de l'année la plus propre & ordinaire, j'espère qu'une Assemblée si tôt commencée, ne sera pas seulement un avantage au public, mais aussi une commodité pour vos affaires particulieres.

Comme j'ai eu toujours à cœur la sûreté & le soulagement de mon peuple, je n'ai aussi jamais maintenu aucunes Troupes que pour les protéger, & j'ai pris toutes les occasions d'en reformer autant que j'ai crû convenir à la sûreté, j'ai réduit l'Armée à près d'une moitié depuis le commencement de la dernière séance du Parlement, & j'ai diminuée à un tel nombre qu'elle ne sera ni un fardeau à mes bons Sujets, ni un encouragement à nos ennemis, pour les insulter.

Vous n'ignorez pas, sans doute, les diverses entreprises qui ont été concertées pour troubler

la paix de l'Europe, & de ces Royaumes, il n'y a que ceux qui ne les craignent pas qui prétendent ne les pas voir ; mais comme il n'y a aucune application que je n'aye apporté de mon côté pour conserver la tranquillité publique, j'ai le plaisir de voir que mes bons offices n'ont pas été tout à fait infructueux, & j'ai raison d'espérer qu'ils auront à la fin tout l'effet que je souhaite.

MESSEIERS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

JE ne doute pas que vous ne soyez fort satisfaits de voir que les efforts que j'ai faits pour diminuer les dettes de la Nation, ont en même tems augmenté le credit public, & que tout ce qu'ons'étoit proposé pour cette fin, est actuellement & parfaitement effectué ; on en doit principalement attribuer le succez aux justes & prudents égards que vous avez témoigné pour les engagemens parlementaires.

C'étoit dans la vûe de procurer & établir une tranquillité durable, que je demandai le subsidé extraordinaire que vous m'accordâtes la dernière scéance : le credit que cette confiance nous a donné au dehors, a été déjà si efficace, que je puis vous dire, que nous avons à present un beaucoup meilleur aspect que nous n'avions.

J'ai ordonné de mettre devant vous un compte de la très petite partie de ce subsidé, qui est encore dépensée ; les autres dépenses qu'on pourra faire, vous seront aussi communiquées, & vous devez être assurez que le tout sera employé pour vôtre service, ou épargné pour le public.

J'ai

J'ai ordonné de vous communiquer aussi un état des nonvaleurs de la présente année, & les présentes estimations pour le service de la suivante que vous trouverez considérablement diminuées ; je m'assûre que vous établirez les fonds nécessaires pour cela, ne doutant point de la continuation de vôtre zèle pour le bien de vôtre Patrie, lequel s'est si éminemment distingué dans chaque Sceance du Parlement.

Je ne scaurois en justice éviter de vous faire souvenir que les arrearages de paye & de subside, dûs avant mon avènement à la Couronne, sont demandés par des Princes & Etats étrangers ; je donnerai ordre qu'on les remette devant vous, afin que vous puissiez les mettre dans un état à être examinés & réglés, ce qui sera beaucoup à l'honneur & au credit de la Nation.

MILORDS ET MESSIEURS,

TE souhaiterois de tout mon cœur que dans un tems auquel les ennemis communs de nôtre Religion tâchent par toutes sortes d'artifices de l'affoiblir & détruire, tant au dedans qu'au dehors, tous ceux qui aiment nôtre present & heureux établissement, pussent unanimement concourir dans quelque voye propre pour affermir davantage le parti protestant, dont l'Eglise Gallicane étant iadubitablement le principal appuy & le Baulevart, en recueillera aussi le principal avantage, qui reviendra de l'union & charité mutuelle de tous les Protestants.

Comme personne ne peut s'attirer plus efficacement ma faveur & ma protection que par

un zèle sincère pour les justes droits de la Couronne & les libertez des peuples, aussi suis-je résolu d'encourager tous ceux qui agiront conformément à la Constitution de ces miens Royaumes, & par conséquent aux Principes sur lesquels mon Gouvernement est fondé.

Les yeux de toute l'Europe sont sur vous dans cette importante conjoncture, il y va de votre intérêt; & pour cela même je le crois du mien que mes efforts pour procurer la paix & le repos à la Chrétienté puissent réussir; rien ne contribuera davantage à cette fin désirable que l'unanimité, l'expédition, & la vigueur de vos résolutions pour le service de mon Gouvernement.

IV. Pendant le séjour que le Roi a fait à Hamptoncourt, S. M. a fait travailler sérieusement à la réforme des Troupes, & à les réduire à tel nombre qu'elles ne pussent fournir aucun sujet de plaintes à la Nation. On a commencé par le Regiment des Gardes dont les Compagnies ont été diminuées de 20. hommes, & les Colonels qui sont dans les Provinces ont aussi renvoyé 10. hommes par Compagnie de chaque Regiment, conformément aux ordres qu'ils en avoient reçus du Roi. Pour remplacer en quelque façon ces Troupes, S. M. a formé quatre Compagnies d'invalides, qui ne peuvent causer aucun ombrage, & qui seront suffisantes pour la garde des Places, avec une partie du Regiment des Gardes qui a été reparti dans les Villes les plus à portée de Londres. Quelque considérable que soit cette réforme, elle

ne

*Reforme
des Troupes
en Angleterre.*

des Princes &c. Janvier 1718. 71

ne satisfait pas encore tout à fait certains Anglois rigides, qui souhaitoient que conformément à l'ancien établissement S. M. réduisît les Troupes qu'Elle conserve sur pied à dix mille hommes; sçavoir, sept mille pour l'Angleterre, & trois mille pour l'Ecosse, & qu'il cassât des Corps entiers, au lieu de diminuer seulement les Compagnies; ces plaintes paroissent d'autant plus mal fondées que celles qui subsistent actuellement sur pié n'excedent que de fort peu de chose ce nombre. On prepare une Adresse à ce sujet qui doit être présentée à ce Prince; la suite nous apprendra quelle attention S. M. fera à ces remontrances.

V. La plus considerable partie de la Flotte Angloise qui étoit dans la Mer Baltique sous les ordres de l'Amiral Bing, est retournée dans les Ports d'Angleterre, l'autre étant restée dans les Mers du Nord, consistante seulement en six petits Vaisseaux, pour assurer le commerce de la Nation & la sûreté des Marchands. Cet Amiral s'étant rendu à Londres, a eu l'honneur de saluer S. M. qui l'a parfaitement bien reçu, & a paru approuver la conduite qu'il a tenuë pendant la Campagne dernière.

Retour de la Flotte Angloise de la Mer Baltique.

VI. Mr. Stanian, qui est actuellement à Vienne, a reçu ses ordres pour passer à Constantinople en qualité d'Ambassadeur de S. M. B. à la Porte, ce Ministre doit prendre la place de Mr. Montague, & une de ses principales commissions est de travailler à quelque accommodement entre S. M. I. & C. & S. H. Mr. Sutton a été chargé de lui remettre ses instructions à Vienne, & un

Mr. Stanian envoié à la Porte.

present

présent de conséquence, qui doit être présenté au Sultan de la part de S. M. B.

*Emplois
donnés*

VII. Le Lord Trevor a été fait Président du Conseil Privé en la place du Lord Cooper, qui ne peut plus faire les fonctions de cette Charge à cause de ses infirmités.

Le Capitaine Rogers a eu l'honneur de remercier le Roi du Gouvernement de l'Isle de la Providence, située en Amérique, que S. M. lui a accordé; ce Pays à la vérité est occupé par des Pyrates qui s'en sont emparez, mais cet Officier se prepare à partir au premier jour avec des forces suffisantes pour faire rentrer ces Brigands dans leur devoir, & leur faire accepter le pardon qu'il a pû à S. M. de leur accorder.

Le Vicomte de Longueville, qui a été élevé à la dignité de Comte d'Essex, a été introduit dans la Chambre des Seigneurs, où il a pris place en cette qualité après que lecture a été faite de sa Patente, & avoir prêté le serment de fidélité accoutumé.

A R T I C L E V I I I.

Qui contient ce qui s'est passé de plus considérable en HOLLANDE & aux PAYS-BAS, depuis le mois dernier.

I. **T**outes les Puissances Protestantes ont été informées du changement de Religion du Prince Electoral de Saxe par des lettres particuliers de S. M. P. voici celle que ce Prince a écrite à ce sujet aux Etats Generaux des Provinces Unies.

H A U T S

HAUTS ET PUISSANTS SEIGNEURS,

Comme nôtre très-cher fils Frederick-Auguste, étant en Italie prit la resolution de son propre mouvement & franche volonté d'embrasser la Religion Catholique Romaine, il y a déjà 5. ans passés, & qu'à present il en fait profession ouverte à *Vienne* depuis quelques jours, nous n'avons pas voulu manquer de vous en donner connoissance par ces presentes, & vous assurer en même tems que ce changement de Religion fait par nôtre très-cher fils, comme étant un fait qui regarde la seule personne, n'aportera aucun préjudice & ne causera aucun changement dans les Constitutions établies jusques à present par tout dans le País Protestant de nôtre Domination, tant dans les choses qui regardent la Religion, que celles qui regardent le Gouvernement Civil & Politique, qu'elle n'aportera aussi aucun préjudice à la bonne intelligence & à la confiance fondée sur les maximes du bien public, & sur les véritables interêts de l'Empire & de ses Païs, sans aucun égard à la Religion, non plus qu'à l'amitié que nous avons contractée avec nos voisins les Princes & Puissances Protestantes, & principalement avec vous; & comme nonobstant la difference de Religion qui est entre nous, nous n'avons pourtant manqué en aucune maniere à fomentier en toute sincerité la confiance qui doit regner entre des amis & voisins; aussi vous pouvés être persuadés que le susdit nôtre très-cher fils qui selon les sentimens que nous lui avons inspirés à ce sujet, a les mêmes maximes que nous de cultiver une amitié fidele avec

*Lettre de S.
M. P. aux
Etats Gene-
raux.*

avec les voisins, ne manquera pas aussi d'avancer le bien commun. Nous espérons réciproquement la même chose de vous, dans l'amiable confiance que le susdit changement de Religion dans la personne de nôtre très cher fils, ne causera aussi de vôtre côté la moindre alteration dans l'amitié & la bonne intelligence que vous avez entretenüe jusques à present en toutes occasions, ce que faisant &c. Donné à Dresde le 25. Octobre 1717. Signé, AUGUSTE ROI & plus bas I. B. FLEMING.

*Arrivée de
2. Vaisseaux
des Indes au
Texel.*

II. Les deux Vaisseaux qui n'avoient pû suivre la Flotte qui est revenue des Indes Orientales, & qui entra dans le Texel au mois d'Août dernier, sont arrivez à bon port richement chargez. L'Amiral Becker qui les a commandez en Chef, accompagné de quelques Directeurs de la Compagnie des Indes, s'étant rendu dans l'Assemblée des Etats Generaux, a fait un ample recit de la situation des affaires de ce Pais, & de l'état des Places que la Republique y possède. Le rapport avantageux qu'il en a fait, donne de nouvelles esperances à ceux qui y sont interessez, & qui ont leur Commerce établi dans ces riches Contrées.

*Départ de
Mr. Poikra.*

III. Mr. Voikra qui étoit ci-devant Ministre de S. M. I. & C. auprès du Roi de la Grande Bretagne, ayant fait quelque séjour à la Haye, en est parti pour retourner à Vienne.

*Subsides
accordés par
les Etats de
Flandres &
Limbourg.*

IV. Les Deputez des Etats de Flandres s'étant rendus à Bruxelles pour offrir un subside à S. M. I. & C. ont été parfaitement bien reçûs de son Excellence Mr. le Marquis de

des Princes &c. Janvier 1718. 75

de Prié, qui leur a remigné combien il étoit satisfait du zèle qu'ils faisoient paroître pour le service de Sa Majesté.

Les États de Limbourg ont aussi accordé un don gratuit en récompense de la réunion de leur Province avec celle de Brabant, à laquelle S. M. I. & C. a consenti. A l'égard des difficultez que les Corps de Métiers de la Ville de Bruxelles ont faites jusques à présent de consentir à la levée des subsidez, elles ne sont point encore terminées, & les choses sont à cet égard aussi peu avancées que le premier jour.

ARTICLE IX.

*Qui contient la Naissance, le Mariage & la Mort
des Princes, & autres personnes de distinction.*

I. **L**E premier du mois de Novembre Madame la Princesse de Carignan accoucha à Turin d'une Princesse, qui fut baptisée le même jour, ce fut son Altesse Royale le Duc de Savoye qui la tint sur les fonds. *Naissance.*

La Famille Royale d'Angleterre s'est trouvé augmentée par la naissance d'un Prince, dont son Altesse Royale Madame la Princesse de Galles accoucha au Palais de St. James le 13. du même mois de Novembre; nous en avons déjà fait mention dans ce Journal à l'Article d'Angleterre, auquel nous renvoyons ceux qui voudront en apprendre les particularitez.

Madame la Duchesse d'Argile est aussi accouchée heureusement à Londres d'une fille.

Et

Et la jeune Madame la Marquise de Pon-calier, belle fille de Son E. Mr. le Marquis de Prié, Ministre Plenipotentiaire de S. M. I. & C. à Bruxelles, acoucha de même d'un Prince le vingt quatre du même mois.

Mariage.

II. Il n'y a qu'un seul Mariage à annoncer pendant ce mois, qui est celui du Prince Lubomirski, qui a épousé la fille de Mr. le Comte de Vitzum, sur la fin du mois de Novembre dernier; la ceremonie de ce Mariage se fit à *Mortzbourg*, Ville située dans l'Electorat de Saxe, & S. M. Pol. fit l'honneur aux jeunes mariez d'assister aux fêtes qui se sont faites à ce sujet.

Morts.

III. La mort du Cardinal Grimaldi Genois, a fait vaquer un second Chapeau dans le sacré College. Ce Prelat ayant reçu la benediction du St. Pere, comme il l'avait desiré, est decedé à Rome âgé de 72. ans dans la onzième année de son Cardinalat; son Neveu qu'il a fait son heritier, après avoir acquité quantité de legs pieux, a encore trouvé quatre cens mille écus en argent comptant. Cette Eminence a été inhumée dans l'Eglise des Capucins, en presence de neuf Cardinaux & d'un grand nombre de personnes de distinction.

La Comtesse d'Angles sa épouse du Comte de Portemor, & mere de la Duchesse de Buckingham, fille Naturelle du feu Roi Jacques, mourut à Londres vers le milieu du mois de Novembre.

La mort a aussi enlevé dans le même-tems Madame la Comtesse de Soissons, qui s'étoit retirée depuis quelques années dans le
Convent

des Princes &c. Janvier 1718. 77
 Convent, des Religieuses de Bellechasse ; la
 Cour de France en a pris le deüi , & le Roi
 doit porter pendant trois semaines le violet ;
 Le Baron de Kielmansegg grand Escuyer
 d'Hannover , mourut à Londres dans la bel-
 le maison près du Palais de St. James , au
 commencement du mois de Decembre.

F I N.

T A B L E

D E S A R T I C L E S

Du mois de Janvier 1718.

ARTICLE I. qui contient la Recapitulation de ce qui s'est passé en Europe de plus conside- rable pendant l'année 1717.	pag. 3
ARTICLE II. Espagne, & Portugal.	29
ARTICLE III. France	36
ARTICLE IV. Italie.	43
ARTICLE V. Allemagne & Hongrie.	49
ARTICLE VI. Pologne & Nord.	55
ARTICLE VII. La Grande Bretagne.	64
ARTICLE VIII. Hollande & Pays-Bas	72
ARTICLE IX. Contenant la Naissance, le Mariage, & la Mort des Princes & autres Personnes de distinction.	75

PRIVILEGIUM

Sacrae Cæsareæ & Catholicae
Majestatis.

CAROLUS SEXTUS Divina favente clementiâ Electus Romanorum Imperator semper Augustus, ac Germaniæ, Hispaniarum, Hungariæ, Bohemiæ, Dalmatiæ, Croatiae, Slavoniae &c. Rex, Archidux Austriae, Dux Burgundiæ, Syriæ, Carinthiæ, Carnioliæ & Wirtembergæ; Comes Tyrolis. Agnoscimus & notum facimus tenore præsentium universis, quod cum nobis noster Sacrique Imperii fidelis dilectus ANDREAS CHEVALIER, Bibliopola & Typographus Luxemburgensis, humillimè exposuerit, se Libellum *La Clef du Cabinet*, intitulatum in Gallico idiomate prelo commissurum esse; Veteri autem ne alii etiam Typographi quæstus causâ ejusdem Libelli editionem imitentur, ideoque nos supplices exorârît, ut sibi contra quoscunque amulos Privilegium Cæsareum ad decennium impertiri clementer dignaremur. Nos submississimè ejus petitioni benignè annuendum censuimus; idcirco omnibus & singulis Typographis, Bibliopolis, Bibliopegis, aliisque Librariam negotiationem exercentibus, firmiter inhibemus, ne quis prædictos Libellos per decem annorum spatium à die editionis computandum in Sacro Romano Imperio, Regniisque ac Ditionibus nostris hæreditariis simili aut alio typo vel formâ, aut sub quovis alio prætextu recudere vel alio re-

audendum dare, alibiue impressos apportare; vendere, vel distrahere clam vel palam citra voluntatem & absque prænominati ANDRÆ CHEVALIER, ejusve hæredum, expresso & n scriptis obtento consensu præsumat; si quis varò interdictum hoc nostrum Cæsareum violare aut transgredi ausus fuerit, cum non modo ejusmodi exemplaribus perperam quippe recusis & adductis à supra memorato CHEVALIER ac ejus hæredibus ubicumque sive propriâ autoritate, sive Magistratûs auxilio vindicandis de facto privandum, sed pœna insuper quinque Marcarum auri puri Fisco nostro Cæsareo & parti læsæ ex æquo pendenda decernimus irremissibiliter mutandum, dummodo tamen præfati Libelli bonis moribus, Sacrique Imperii Constitutionibus contrarii quidpiam non contineant, ac quinque exemplaria singulis mensibus ad Arcanam nostram Cancellariam Imperialem Austriacam tempestivè sumptibus impetrantis transmittantur. Mandamus proinde universis & singulis nostris, Sacrique Imperii & Regnorum ac Dominiorum nostrorum hæreditariorum subditis & fidelibus dilectis cujuscumque statûs, gradûs, ordinis aut dignitatis existant, tam Ecclesiasticis quàm sæcularibus, præsertim verò in Magistratu constitutis, aliisque jus & justitiam administrantibus, ne quemquam Privilegium hoc nostrum temerè & impudè transgredi patiantur, quin potius transgressores præscriptâ pœnâ plecti, ac aliis modis idoneis coerceri curent: quatenus & ipsi eandem multam incurrere voluerint. Harum testimonio litterarum manu nostrâ subscriptarum & Sigilli nostri Cæsarei appensione
mu.

munitarum. Datum in Civitate nostrâ Vien-
næ die decimâ Februarii, anno millesimo
septingentesimo, decimo sexto, Regnorum no-
strorum Romani quinto, Hispanicorum de-
cimo tertio, Hungarici & Bohemici verò pa-
riter quinto.

CAROLUS.

(L. S.)

**Vt. FRID. CAR. COM. DE
SCHONBORN.**

**Ad Mandatum Sacræ Cæsareæ
Majestatis proprium.**

PETRUS JOSEPHUS DOLBERG.